

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

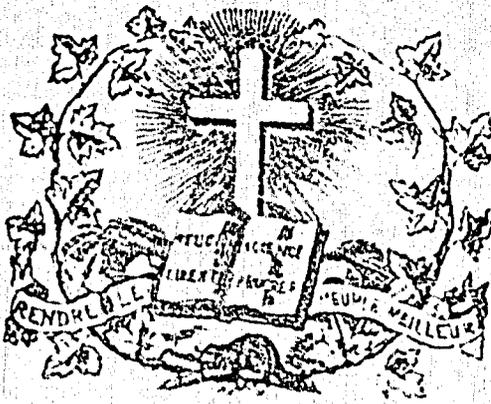
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XV.

Québec, Province de Québec, Décembre 1871.

No. 12.

SOMMAIRE. — LITTÉRATURE. — Poésie: Aux Mères, par A. de Beauchesne. — Une belle page, Jules Simon. — Prédicé. — L'avenolout. Le courage s'apprend-il? — Progrès de la science: Le premier bateau à vapeur. — EDUCATION: Bibliothèques populaires en Suisse. — L'Enseignement: Première partie, de l'habitude. — Neuf principes en matière pédagogique. — Difficultés grammaticales. — Phrases à corriger. — Phénomène de physique. — Pensées et maximes. — AVIS OFFICIELS: Nominations. — Amexion, de municipalité scolaire. — Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs. — Réaction: Améliorations dans nos écoles. — Himo Conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval. — Revue mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS. — Bulletin de l'Instruction publique. — Bulletin géographique. — Bulletin des sciences. — Bulletin de l'industrie et du commerce. — Faits Divers. — ANNONCES: Etablissement d'Education de Madame Thivierge. — Dictionnaire généalogique. — Nouveau cours de langue anglaise. — Nouvel abrégé de géographie moderne.

Quand votre autorité s'endort inattentive,
D'un pas furtif et prompt sa tyrannie arrive.
De ce que vous cédez il ne vous laisse rien;
Votre pouvoir à terre est aussitôt le sien.
Joignez à la douceur la volonté paisible,
Toujours affectueuse et toujours inflexible.
Ferme dans vos décrets, tendre dans vos discours,
Ayez la main de fer dans le gant de velours.
Si futile qu'il soit, cet avis salutaire
S'adresse également aux princes de la terre,
Et je viens de plaider leur intérêt ici.
Car on sait que le peuple est un enfant aussi.

A. DE BEAUCHESSNE.
Licé des Jeunes Mères.

LITTÉRATURE

POÉSIE.

AUX MÈRES.

Quelquefois, j'entends dire : " Il gâte ses enfants."
Le moyen de ne pas gâter jusqu'à deux ans!
Je me disie un peu de ces esprits revêches,
Qui, toujours ferrailant, montent à toutes brèches.
Exigeant d'un enfant aveugle, à peine né,
Ce que l'âge et l'étude à nous n'ont point donné.
D'inutiles clameurs je fais grâce à l'enfance,
Mais, prescrite une fois, je maintiens ma défense.
Je réclame fort peu; mais, d'un cœur résolu,
Je veux obstinément le peu que j'ai voulu.
Oh! qu'ils devaient bien, ces chers petits espions,
Quand du commandement s'assouplissent les règles
Guettant dans un regard, dans un son de la voix,
Les mouvements de l'âme et du cœur aux bois,
Et calculant alors si l'arrêt qui les blesse
Soutiendra sans faiblir l'assaut d'une caresse.
O mère, faites-vous un courage aguerrir.
Car vos flancs ont conçu, votre sein a nourri:
Vous êtes plus que nous portée à la faiblesse.
Armez-vous, armez-vous, comme une forteresse,
Contre des assaillants si sacrés, et si doux!
Que votre âme avec eux conspire contre vous.
Gardez-vous du bonheur de céder la victoire:
Un succès usurpé reste dans leur mémoire;
Et la guerre civile évitée un moment,
Dans les concessions prend de l'encharnement.
L'enfant émancipé hardiment se démène;
Si vous ne le menez, il faudra qu'il vous mène.
A vos sages conseils s'il n'obéit, c'est vous
Qui devez obéir à ses caprices fous.

Une belle page.

Nous extrayons des journaux français la péroraison du magnifique discours prononcé devant l'Institut de France par M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, ancien professeur de philosophie au collège de France et à l'école normale :

" Où en était la France au lendemain de Waterloo? Quand on apprit que nous rendions toutes nos conquêtes et même une partie des places que nous possédions avant 1780; que les fortifications d'Ilungue allaient être rasées; que le sol français serait occupé par une armée de cent cinquante mille hommes pendant une durée de cinq ans; quand on vit nos soldats, ces mêmes soldats qui avaient occupé toutes les capitales de l'Europe, contraints de se retirer tout frémissants derrière la Loire, on eut, et on eut raison de croire que notre ruine était consommée. L'indemnité de guerre ne fut fixée qu'à 700 millions; mais on ne comptait pas par milliards à cette époque; qui eût osé rêver un emprunt de deux milliards et une souscription de cinq milliards, quand les recettes de 1815 étaient évaluées par le baron Louis, dans son rapport au Roi, à la somme de 618 millions? On nous prenait, outre notre argent, la plupart de nos chefs-d'œuvre.

" Le pillage de nos musées autorisé par une simple note de Lord Castlereagh, consacrait notre abaissement et mettait le comble à notre humiliation. Voilà de quel prix nous avons payé la gloire du premier empire.

" Cependant, messieurs, — jugeons les âges sans passion, — la Franco ruinée, désarmée, mutilée, parut-elle si amoindrie dans les trente années qui suivent ces désastres? Était-elle, comme ses ennemis l'avaient espéré, sans influence sur le monde? Allait-elle chercher au dehors ses idées et ses inspirations? Se sentait-elle découragée de penser, d'écrire, de combattre, de donner son sang pour l'indépendance des peuples et pour sa propre liberté? N'avait-elle pas dans les lettres, — je ne parle que des morts et je ne me rappelle que des plus grands, — Chateaubriand, Lamennais, Lamartine; dans les sciences, George Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Arago; dans les arts, Boissieu, Hérodote, Aubor, Gros, Gérard, Géricault, David d'Angers,

Ingres, Henri Scheffer, Horace Vernet, Paul Delarocbe, Eugène Delacroix ; dans la philosophie, Royer-Collard, Maine de Biran, La Romiguière, Joadfroy, Victor Cousin, de Maistre, de Bonald ; dans les luttes du barreau et dans la tribune, le général Foy, Berryer ; Armand Carrel dans le journalisme ; Lainé de Serre, le baron Louis, de Villèle, Martinac, Casimir Perrier, dans l'administration et la politique ?

« Derrière cette élite, une jeunesse ardente remuait des idées, se passionnait pour la liberté, et se passionnait aussi, ce qui est le signe des grandes époques, pour une théorie ou pour une école. Fallait-il engager sa responsabilité, son nom, risquer sa vie pour une grande cause ? On allait. Fallait-il de longs travaux ? On les entreprenait avec courage, on les poursuivait avec persévérance. Chaque journal était sûr de la fidélité de ses rédacteurs et de ses lecteurs, parce qu'on se serrait, parce qu'on vivait. Qu'était-ce que le *Globe* ? Une école. Qu'était-ce que le *National* ? une armée. La France victorieuse sans combat, recommençait à mener le monde. Qui aurait pu croire, après le traité du 20 novembre 1815, qu'elle se relèverait si tôt et avec tant d'éclat. La génération paraissait épuisée par la guerre et par une longue dictature.

« Il en est de même aujourd'hui. Il faut regarder de haut et voir loin pour retrouver l'espérance ; et il faut nous voir tels que nous sommes, et nous juger sans pitié pour découvrir le remède.

« Nous avons à déplorer, à côté des désastres matériels, bien des ruines morales. Cette grande fièvre qui pousse les esprits aux résolutions mâles, est bien tombée depuis vingt-cinq ans ! Nous avons fait un bien autre usage de notre activité ! Nous avons remplacé la gloire par l'argent, le travail par l'agiotage, la fidélité et l'honneur par le scepticisme, les luttes de partis et de doctrines par des compétitions d'intérêts, l'école par des clubs, Méhal et Lesueur par des chansonnettes.

« Absoudre ou glorifier les mauvaises mœurs, faire une royauté aux femmes perdues, remplir nos yeux de leur luxe, nos oreilles du récit de leurs orgies, nos esprits de leur démenée, nos cœurs de leur vaines passions.

« Aider dans leurs manœuvres les voleurs publics, les applaudir tout au moins : leur prodiguer tout ce que le monde peut donner, le plaisir, la renommée, le pouvoir ;

« Se rire de la morale, la nier, ne plus croire qu'au succès, ne plus aimer que le plaisir, ne plus adopter que la force ;

« Remplacer le travail, l'étude sérieuse et profonde par je ne sais quelle fécondité d'avortement qui supprime les œuvres ;

« Parler avant d'avoir pensé, préférer le bruit à la loi ;

« Calomnier les actes et les doctrines pour se dispenser d'admirer, d'obéir et de croire ;

« Eriger en système le dénigrement, faire du mensonge une institution ;

« Est-ce bien le spectacle que nous avons vu ? Est-ce bien la société que nous avons été ? Et s'il en est ainsi, ne devons nous pas confesser, malgré les héros et les martyrs de la dernière heure, que nous étions vaineux avant Sedan.

« Oui, nous portions en nous la cause de défaite. Oui, nous avons été presque aussi coupables que malheureux. Oui, nous avons à guérir l'âme même de la France.

« Après l'avoir constaté, rappelons-nous aussitôt l'étendue de nos ressources. Qu'est-ce dans l'histoire, qu'une période de vingt années ? Une nation peut subir l'influence fatale des événements sans cesser d'être au fond ce que la nature, les lois, les traditions l'ont faite. C'est une étrange manie des révolutions de vouloir toujours qu'un peuple ne commence à vivre qu'à partir du moment où elles se sont saisies de lui. 93 changeait notre calendrier. Il disait : l'an premier de la République. Il effaçait les fleurs de lys. Plus tard, on a abattu la colonne Vendôme. Soyons plus fiers ; gardons : Charlemagne, Henri IV, les grands souvenirs de la première république. Nous devons être justes envers le passé, et nous le pouvons sans crainte. L'histoire n'est pas mauvaise pour nous. Deux jours n'effacent pas dix siècles, il serait désastreux de nous faire illusion sur nos fautes : mais il le serait aussi de méconnaître cette puissance de transformation et cette indomptable vitalité qui, tant de fois, et tout récemment, dans ce siècle même nous ont préservés de la déchéance.

« Notre génération, si cruellement éprouvée, peut laisser d'elle une noble trace, si elle commence un peuple.

« Soyons comme un voyageur tombé dans le précipice, qui ne perd pas le temps à gémir et à se désespérer, mais commence sur le champ à remonter vers la lumière, marchant, marchant sans cesse, indifférent à sa fatigue et à ses blessures, décidant avec sang-froid et promptitude sur le parti qu'il doit prendre à chaque pas, renversé peut-être par un obstacle, se relevant aussitôt pour chasser la déconvenue, et ne comptant que sur la justesse de son esprit et l'inébranlable fermeté de son cœur.

« Messieurs, c'est une victoire morale à gagner, une victoire sur nous-mêmes. Ce que nous avons été, nous pouvons, nous devons le redevenir. L'histoire des quatre derniers mois démontre que nous le pouvons.

« Il semblait, il y a quatre mois, qu'il ne s'agissait plus que de bien mourir. Mais, Dieu soit loué ! Il s'agit aujourd'hui de renaitre, — et de relaire un peuple, à force de bon sens, de travail et de probité. »

Préface.

— Cette femme qui trotte à bas sur ses hauts talons, à quoi pense-t-elle ? qui peut-il y avoir dans ce cœur et dans cette cervelle ? à ? me disais-je en traversant, sous un soleil tropical, la place d'Armes de Versailles.

Mes réflexions furent interrompues par un choc assez rude.

— Prenez donc garde ! m'écriai-je d'un ton quelque peu impatient.

— Pardon, Monsieur, répondit une voix douce et lente, c'est que je suis aveugle.

— Ah ! repris-je confus et portant la main à mon chapeau, comme si l'aveugle avait pu me voir.

En y pensant, je n'étais pas très sûr d'avoir été heurté par lui ; c'était peut-être bien moi qui l'avais heurté, distrait que j'étais par ma mauvaise humeur contre la dame.

Elle continuait à marcher lestement, venant vers nous et ne paraissant nullement se douter de mes critiques. Elle était jeune, jolie, et portait avec une désuolante toute moderne son petit chapeau chargé de fleurs et de plumes, et sa robe relevée à la façon des bergères de trameaux.

Au moment où elle arriva près de l'aveugle, que j'avais dépassé, mais vers qui je me retournais de temps en temps, car il m'intéressait, en raison sans doute du tort que j'avais eu envers lui, le pauvre homme était bien embarrassé. Il était arrivé à l'angle de l'avenue de Paris, et titait dans le vide avec son bâton, ne trouvant plus le mur de la caserne, qui lui avait jusque-là servi de guide. La jeune femme s'arrêta, hésita, fit quelques pas lentement, retourna la tête, et enfin, paraissant prendre une grande résolution, elle revint avec vivacité vers l'aveugle.

Elle lui parla un instant ; puis, sans souci du contraste que sa brillante toilette formait avec les habits râpés du vieillard, elle passa son bras sous le sien, et se mit à marcher près de lui tout doucement, dirigeant ses pas et écartant du bout de sa petite bottine les cailloux qui obstruaient le chemin. Tout en marchant, elle se penchait vers lui et lui parlait d'une voix douce.

Je m'étais rapproché : je me promettais pour mon plaisir, je n'avais rien à faire ; je pouvais bien contenter ma curiosité. Je me mis à les suivre ; ils ne s'en aperçurent pas, et je pus écouter leur conversation. J'appris que l'aveugle avait soixante-dix huit ans ; qu'il avait été bon ouvrier, mais que l'âge et son infirmité le forçaient au repos ; que, d'ailleurs, ses enfants prenaient soin de lui, et qu sa petite-fille Lisette le conduisait tous les jours à la promenade, mais que ce jour-là elle était un peu malade, et qu'il avait cru trouver son chemin tout seul. Il s'était perdu, et n'avait rencontré aucun passant, excepté un monsieur qui lui avait parlé trop rudement pour qu'il osât lui demander de le remettre sur sa route.

Je commençais à être très-mécontent de moi-même.

La jeune dame lui répondait ; elle lui faisait des questions sur l'âge de ses petits-enfants, sur leur caractère, leurs goûts ; promettait au vieux d'aller les voir et leur porter des joujoux ; s'informait de leurs études ; parlait de donner à l'aîné, qui lisait déjà couramment, de belles histoires qu'il pourrait lire à son grand-père, les soirs d'hiver au coin du feu, ou bien l'été dans quelque allée déserte du parc, où l'air est si frais et si doux à respirer, et où les petits oiseaux chantent si bien dans les grands arbres. J'entendis aussi quelques paroles plus basses sur Dieu, la lumière de l'âme, et sur le soleil de l'autre vie, qui saurait faire oublier aux yeux mortels le soleil d'ici-bas. L'aveugle écoutait, souriait ; la paix se répandait sur son visage, il finit par répondre avec un accent pénétré :

— Oh ! oui, vous avez raison ; dans l'autre monde et même dans celui-ci, il y a encore bien des joies pour un pauvre aveugle.

Nous étions arrivés dans la rue de la Paroisse. La jeune femme s'arrêta, entra dans une maison, monta un escalier, conduisant le vieillard. J'entendis frapper à une porte qui s'ouvrit, et des exclamations de surprise, de joie, de remerciements chaleureux, accueillirent l'aveugle et sa conductrice. Puis elle redescendit vivement, regarda à sa montre, parut effrayée de l'heure, et partit presque en courant dans la direction de la place d'Armes.

— Eh bien, me dis-je tout contrit, elle était pressée, et elle s'est détournée de son chemin, cette créature frivole et cupricieuse, sans

tête et sans cœur, pour conduire un vieil aveugle, pour lui dire de douces paroles, pour lui mettre dans l'âme un peu de courage et de joie; et moi, qui moralisais si sévèrement à son sujet, je me suis conduit de façon à ôter au pauvre homme l'envie de me demander un service! Cela prouve une fois de plus que l'habit ne fait pas le moine, et qu'il ne faut pas juger l'arbre sur l'écorce. Je n'ai plus envie de me promener; je crois que ce que j'ai de mieux à faire, c'est de rentrer chez moi, d'ouvrir l'Évangile, et de méditer la parabole de la paille et de la poutre. — *Magasin Pittoresque.*

Psychologie.

LE COURAGE S'APPREND-IL ?

La chimie partage les corps en deux classes : les corps simples et les corps composés.

Les corps simples sont des corps formés d'un seul élément, et par conséquent réfractaires à tout essai de décomposition chimique. En fait, les soumettez-vous à l'analyse la plus sévère : vous pouvez les briser, les fragmenter, vous ne les décomposez pas, tous les morceaux étant absolument identiques entre eux, et chacun d'eux conservant la substance constitutive du corps dans son entier.

Les corps composés sont, au contraire, des corps formés d'éléments différents. Soumis au creuset, ils se divisent en plusieurs corps distincts qui ont leurs qualités propres; le lien qui les unit n'est, si je puis parler ainsi, qu'un lien fédéral; l'analyse dissout la fédération, et chacun reprend son autonomie.

Le même fait, la même loi, se produit dans le domaine de l'âme, et la psychologie, en empruntant le langage de la chimie, peut diviser les qualités en corps simples et en corps composés.

Je voudrais en citer deux exemples.

La bonté est un corps simple. Analysez-la, examinez-la sous tous ses aspects, dans toutes ses manifestations, vous ne découvrez en elle qu'un seul élément, la bonté. Il y a plusieurs degrés de bonté, il n'y en a pas plusieurs espèces : aussi l'éducation peut-elle diriger, régler, discipliner la bonté; mais la créer, non. Car on ne compose pas plus un corps simple qu'on ne le décompose; il est ou il n'est pas. La bonté ne saurait être un produit, car elle existe par elle-même, et par elle seule; ce qui se résume, en fait d'éducation, par ce mot : La bonté ne s'apprend pas (1).

En est-il de même du courage ? Non. Le courage est presque toujours un corps composé. Il y a très peu de courages où il n'entre que du courage. Analysez les actes courageux qui vous sont connus, vous y découvrirez presque toujours un ou plusieurs éléments étrangers. L'amour-propre, l'espoir d'une récompense, le sentiment du devoir, l'humanité, le dévouement, une grande tendresse, y jouent leur rôle, et ont soutenu le courage défaillant ou complété le courage insuffisant. On sait le beau mot de Turenne un jour de bataille. Au premier coup de canon, il se mit à trembler de tous ses membres; — Tu trembles vieille carrosse, dit-il en regardant son corps; tu tremblerais bien plus si tu avais où je vais to mener.

Il résulte de ces faits que le courage, n'étant pas une qualité une et purement native, mais une qualité complexe, formée souvent d'éléments différents, soumise à notre volonté, sujette à des faillances, ayant besoin de soutiens étrangers, est une qualité qui rentre forcément dans le domaine de l'éducation; elle peut s'acquiescir. Je ne dis pas qu'on pourra faire un héros avec un couard; mais si les héros sont rares, les couards le sont aussi. La moyenne des hommes reçoit de la nature un petit fonds de courage, pas bien grand, pas bien riche, mais qui, cultivé avec intelligence et fertilisé par de vigoureuses substances étrangères, finit par produire sa moisson régulière de bonnes résolutions et d'actes virils. Les parents ne désespèrent donc pas s'ils voient en leur enfant des germes de pusillanimité. Une âme craintive peut devenir une âme courageuse : développez en elle la justice, le sentiment du devoir, l'honneur, la dignité, la pitié, et vous verrez toutes ces belles qualités, au moment du péril, venir au secours de ce pauvre petit courage un peu défaillant, et l'aider à dompter son mortel ennemi, la peur. Je le répète, on ne fait pas des héros avec l'éducation; mais on peut produire des hommes de devoir, et le sentiment du devoir peut produire le courage.

Ces réflexions me sont venues à propos d'un petit fait de famille dont j'ai été témoin, et qui n'est pas indigne de remarque.

Un de mes amis a un fils de dix ans. L'enfant est bon, sincère, affectueux, consciencieux, mais craintif. Uno de ses dents s'étant gâtée, il fallut le conduire chez le dentiste. Le père s'en chargea; mais au bout d'une demi-heure ils revinrent tous les deux, aussi pâles l'un que l'autre, pleurant tous les deux. L'enfant, saisi de peur, avait protesté contre l'opération nécessaire par ses cris, par ses

larmes, même par ses efforts de résistance, et le père le ramenait en déclarant qu'il lui était impossible ni d'imposer un tel supplice à son fils, ni d'y assister. La mère plus vaillante, se leva pour reconduire immédiatement l'enfant chez le dentiste. Le grand-père l'arrêta en lui disant tout bas : — Reste, et laisse-moi faire.

Le père remonta dans sa chambre, et l'enfant se remit à sa table de travail. Il avait la tête basse, et peu à peu la honte succédait à la peur sur sa figure. Le grand-père lui laissa digérer cette honte salubre. Le soir venu, il le prit à part : — Tu as passé une bien mauvaise journée, n'est-ce pas ? — Oh ! oui ! — Tu es bien mécontent de toi, et tu l'es dit bien souvent depuis ce matin : « Quel malheur que je ne me sois pas laissé arracher cette vilaine dent ! ce serait fini maintenant. » — Oh ! oui ! — Eh bien, si tu veux, je vais te donner le moyen d'aller toi-même te la faire ôter, et avec plaisir.

— Avec plaisir ? dit l'enfant en relevant vivement la tête.

— Le mot est peut-être un peu fort, reprit le grand-père en souriant; mais da moins de ton plein gré. Écoute-moi bien. Il y a quelqu'un à qui il faut toujours s'adresser quand on est dans l'embarras, c'est le bon Dieu. Eh bien ce soir, en te couchant, raconte-lui ta journée; dis-lui ta peur, ta honte et ton chagrin... car je suis sûr que tu t'en veux bien d'avoir tant affligé tes parents.

— Oh ! oui.

— Eh bien, dis tout cela à Dieu; puis supplie-le de tout ton cœur, de toutes tes forces, de te donner du courage; et tu verras !

— Comment ! tu crois que le bon Dieu...

— Essaye.

Au bout de deux jours, le grand-père entre le matin chez l'enfant :

— Eh bien, cela vient-il ?

— Un peu.

— Continue; car tu sais qu'un remède ne guérit pas en une fois.

Trois jours après, nouvelle question : — Eh bien ?

— Il me semble que cela vient.

— Quand je te le disais !... Voyons !... interroge-toi Quel jour crois-tu que tu me demanderas d'aller chez le dentiste ! car nous n'irons que quand tu me le demanderas.

— Demain ! répondit l'enfant avec résolution.

— Tu seras prêt ?

— Oui.

En effet, le lendemain, à huit heures, ils entraient tous deux chez le terrible opérateur. L'enfant s'assit de lui-même sur le terrible fauteuil, ouvrit la bouche, et se laissa arracher sa dent sans jeter un cri. Le dentiste était stupéfait. Les parents furent radieux, et le grand-père se dit tout bas : — Le courage s'apprend. — *Magasin Pittoresque.*

Progrès de la Science.

LE PREMIER BATEAU A VAPEUR.

Il y a soixante-quatre ans, une foule immense se pressait sur la rive occidentale de l'Hudson à New York, pour assister à la plus audacieuse tentative que le génie de l'homme pût concevoir à cette époque. Il s'agissait d'une expérience vraisemblable. Un bateau, construit pour la navigation fluviale, devait, sans le secours de la voile et de la rame, et contre le courant, faire la traversée de New-York à Albany, un parcours de soixante lieues.

Cette embarcation, qui différait peu, d'ailleurs, de nos bateaux à vapeur actuels, mais qui, précisément à cause de cela, changeait radicalement toutes les conceptions nautiques adoptées jusque-là, avait été surnommée la *Folie Fulton*.

C'était ainsi que l'Amérique accueillait alors l'invention de l'homme dont elle est si justement fière, de cet illustre Fulton que l'Europe avait méconnu aussi, malgré le succès de sa torpille et de son bateau plongeur, dans les rades de France et d'Angleterre.

Un seul homme, le chancelier Livingston, avait eu confiance en son compatriote, et c'était grâce à son concours que Fulton avait pu construire son bateau qu'il avait appelé le *Clermont*, du nom de la propriété que son associé possédait sur les bords de l'Hudson. Comme ils avaient craint de manquer de fonds au dernier moment, ils avaient offert d'accorder un tiers dans les bénéfices de l'entreprise à celui qui leur apporterait le capital jugé nécessaire. Nul n'avait répondu à cet appel.

Il ne se trouva également personne pour courir le risque de se confier à ce bateau fantastique, qui devait, sans force motrice apparente, naviguer sur un fleuve houleux comme une mer, et remonter son rapide courant.

Quelques minutes, et l'événement allait prononcer entre Fulton et ses détracteurs; décider s'il y avait insanie ou conception sublime dans cet esprit tourmenté qui lutait depuis tant d'années.

(1) Est-ce bien sûr ? Nous reviendrons sur ce sujet.

La majorité de l'assistance, anxieuse et profondément émue, sentait vaguement que quelque chose de grand et de mystérieux pouvait se révéler, mais un certain nombre de sceptiques et d'incrédules, comme en renferme toute importante agglomération d'hommes, plaisantaient au sujet de la prétendue découverte, riaient et se moquaient du spectacle et des spectateurs.

Les cris et les lazars redoublèrent quand on vit Fulton, monté seul sur le pont du *Clermont*, donner le signal du départ à quelques ouvriers dévoués et intrépides, qu'on n'apercevait pas, cachés qu'ils étaient par les flans du navire.

Tout à coup un jet de fumée sortit de la cheminée du *Clermont*; elle grossit rapidement et devint un nuage noir; le long bâtiment s'ébranla, ses larges roues frappèrent l'eau qui rejailit en écume, et sa proue fendait l'Hudson, s'avança en glissant sur les flots.

Une commotion électrique secoua la foule, un murmure confus s'éleva, quelque chose d'étrange et de formidable sortit de vingt mille poitrines haletantes... puis les hurras et les cris se firent jour, un enthousiasme et un délire universel éclatèrent, portant au cœur de Fulton une minute d'indécible ivresse, qui le payait de dix années de lutte et de souffrance.

La traversée s'accomplit régulièrement, comme l'avait annoncé le programme affiché la veille, mais elle fut accompagnée d'incidents dont on se rendra facilement compte, en songeant au spectacle saisissant que devait présenter cet étrange navire pour les voyageurs et les matelots des bateaux qui passaient autour de lui... Quand la nuit vint et que le *Clermont* apparut de loin, avec sa cheminée lançant une fumée incandescente qui lui faisait un panache enflammé, et avec ses aubes dont les palettes, comme d'immenses nageoires de fer, soulevaient et faisaient tourbillonner les flots, les habitants du rivage fuyaient épouvantés et les bateliers du fleuve se cachaient au fond de leurs barques.

A son retour d'Albany, Fulton fut plus heureux qu'à son départ de New York; un voyageur se présenta.

Fulton n'avait naturellement ni employé pour donner des billets, ni recevoir pour en toucher le prix, et ce fut à lui-même que le confiant passager paya les six dollars (30 francs) demandés pour le passage de la traversée.

Fulton regardait les six dollars et paraissait absorbé dans cette contemplation...

— Oh! répondit le grand inventeur, en levant les yeux, dans lesquels brillait une larme, je songeais, en considérant cet argent, que c'est ma première recette, et j'aurais voulu, pour vous en remercier, vous offrir un verre de vin de France, car j'ai reconnu en vous un habitant de ce pays que j'ai habité et que j'aime, mais je suis trop pauvre aujourd'hui pour me donner cette joie.

Ce Français s'appelait Andrieux.

Ils se retrouvèrent plus tard. La gloire et la fortune avaient illustré et enrichi Fulton; mais il accueillit avec un bonheur véritable son premier passager.

Eh bien! en voyant le *Magenta*, la *Couronne* et le *Rochambeau* sortir de nos ports pour aller affronter les tempêtes ou les combats, songeons à leur premier ancêtre, le *Clermont*, qui leur a ouvert la voie il y a soixante-quatre ans... — *Journal Officiel*.

EDUCATION.

Bibliothèques populaires de la Suisse.

En Suisse, les bibliothèques populaires abondent. Elles sont fondées par des sociétés privées, et soutenues au moyen de souscriptions annuelles. Quelques-unes font payer aux lecteurs un très-modique abonnement, mais la plupart sont gratuites. Les membres du comité-directeur président tour à tour à la distribution des livres, aux jours et heures où le local est ouvert.

Il y en a dans les villages comme dans les villes, et l'on cherche à répandre autant que possible le goût de la lecture. A cet effet, dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, par exemple, des cours gratuits sont donnés le soir, en hiver, sur les sujets qui paraissent le plus propres à intéresser la population soit rurale, soit industrielle. Quelquefois, lorsque la commune se compose de hameaux épars, des colporteurs, choisis et rétribués par la société, font chaque semaine une tournée pour éviter aux paysans la peine de venir chercher ou échanger les livres à la bibliothèque.

Les ouvrages qui forment ces bibliothèques sont toujours choisis avec soin, en vue de répandre des idées saines, des principes salutaires et des notions utiles. Quoique jouissant d'une entière liberté, les comités qui les dirigent se montrent à cet égard très-scrupuleux. Aucun d'entre eux, jusqu'ici, n'a prétendu faire de cette institution un moyen de propagande pour des doctrines dangereuses et subversives. Mais ils ne perdent point de vue non plus la nécessité de rendre la lecture attrayante. Dans ce but donc, aux traités moraux et religieux, aux livres instructifs de science, d'art, d'histoire, de voyages, ils joignent volontiers des œuvres littéraires empreintes d'un talent honnête, pur, élevé. — *Magasins Pittoresques*.

PÉDAGOGIE.

PREMIÈRE PARTIE.

DE L'HABITUDE.

On appelle *habitude* la disposition à faire certains actes, lorsqu'on les a souvent répétés. Ce que nous avons déjà fait, nous sommes portés à le faire encore. C'est comme un pli formé, que l'on n'efface pas aisément.

Les mouvements d'une machine deviennent plus faciles, si elle fonctionne d'une manière continue; de même le travail de nos organes est favorisé par la répétition. Mais, tandis que les rouages s'usent par les frottements, nos organes se fortifient et se développent par l'exercice, à moins qu'on ne le pousse jusqu'à la fatigue, qui entrave, si elle est momentanée; qui détruit, si elle se prolonge.

L'habitude est un des ressorts les plus efficaces que l'on puisse employer en éducation. Elle est véritablement une puissance qui agit constamment sur nous, et dont on retrouve partout les effets. C'est un moyen de nous affermir dans le bien; mais souvent aussi elle nous lie au mal, comme par une chaîne dure et pesante. La manière dont les habitudes se prennent et se fortifient doit donc être l'objet de toute la sollicitude de l'instituteur.

Les enfants qu'il est appelé à diriger peuvent d'autant mieux céder à l'influence qu'il exerce, que leurs habitudes ne sont pas encore formées. Ils ont sans doute des penchants et des désirs plus ou moins vifs, parfois même impétueux; mais rien chez eux n'est encore bien arrêté. Leurs sentiments et leurs tendances sont comme la vague qui va, vient et s'écoule; mais cette mobilité sera bientôt placée à une manière d'être plus décidée et plus stable.

C'est donc le moment le plus propice pour agir, et le maître doit apprécier, d'un côté, la facilité que lui donne cet âge impressionnable et flexible; et, de l'autre, profiter, sans retard, de cette période favorable, qui ne doit plus se représenter dans l'avenir.

L'influence de l'habitude se fait sentir dans toutes les classes de la société, dans celles qui sont le plus cultivées et dans celles qui le sont peu. Toutefois, les classes moyennes et inférieures en éprouvent plus particulièrement les effets, soit parce que les personnes qui les composent réfléchissent peu, soit parce que le cercle de leur existence et de leurs affaires est très-borné. Changer les habitudes des hommes du peuple, c'est comme une montagne à remuer. L'immobilité semble être leur partage. Si donc leurs habitudes ont pris une direction fâcheuse, le mal est presque sans remède. Si, au contraire, on réussit à leur imprimer une direction favorable, il en résulte un bien solide et permanent. Cette considération est de nature à réveiller et à soutenir le zèle de tout instituteur qui a quelque conscience et quelque amour pour l'enfance.

LOIS DE L'HABITUDE.

1° Les habitudes se forment souvent d'une manière tout à fait insensible. La répétition de certains actes, auxquels on n'attache ni importance, ni plaisir, peut devenir une attache dont on ne se débarrasse qu'avec peine.

2° Tandis que nos impressions passives s'affaiblissent par la répétition, l'habitude jointe à l'activité rend facile ce qui paraît d'abord très-difficile. C'est comme un levier puisant, qui de jour en jour nous donne de nouvelles forces. Chaque exercice est un progrès.

3° L'influence de l'habitude se fait sentir dans toutes les sphères de l'activité humaine.

4° Les actes d'habitude peuvent être accompagnés d'un travail d'esprit et de réflexion ; ou bien ces actes, à force d'être répétés, peuvent être accomplis sans réflexion. Ce dernier cas se présente surtout dans les arts mécaniques. L'ouvrier fait son travail avec facilité et rapidité, sans que son esprit soit obligé à un grand effort. L'intelligence surveille seulement le travail d'une manière générale, et se tient prête à agir activement dès que cela sera nécessaire.

Dans les autres genres de travaux, l'action de l'intelligence, jointe à celle de l'habitude, porte rapidement l'œuvre de l'homme à son plus haut point de perfection. Cette action combinée est le vrai moyen de tirer le meilleur parti possible de nos facultés.

La facilité dépend surtout de l'habitude. La perfection est le fruit de l'intelligence.

5° Pour que les habitudes se forment, il faut que les actes soient répétés régulièrement et, autant que possible, journellement. Toute interruption diminue promptement la facilité acquise et oblige à des efforts nouveaux et considérables.

6° La fatigue amène la négligence dans les actes et nuit aux bons effets qui résultent de l'habitude. Il importe donc de conserver aux facultés toute leur énergie, pour que leurs produits gardent leur excellence.

7° Les habitudes se prennent de la manière la plus facile et la plus avantageuse dans l'enfance, parce qu'à cet âge on n'en a point contracté encore, et que toutes les facultés ont un degré remarquable de souplesse.

Les années amèneront plus tard un élément de solidité et de fermeté ; les bonnes habitudes prises dans l'enfance se maintiennent pendant le reste de la vie. On sait que, même dans la vieillesse, ce qui a été acquis dans le premier âge se retrouve toujours.

8° Pour qu'il y ait harmonie entre nos habitudes des divers ordres, il faut que l'esprit conçoive promptement et selon la vérité, que la conscience dirige nos pensées selon les lois éternelles de la justice et de la charité ; enfin, que le corps, comme un serviteur vigilant, puisse exécuter avec aisance et précision ce qui a été conçu par l'intelligence. C'est ainsi que l'homme sera un être aussi complet qu'il peut l'être dans son état actuel.

9° L'habitude du bien se prend comme celle du mal. Seulement on n'arrive à la première qu'avec beaucoup d'efforts, de vigilance et de prières.

10° L'habitude du mal se forme rapidement, parce qu'elle est d'accord avec notre inclination naturelle. L'inclination rend le vice aimable et nous entraîne ; l'habitude, qui n'est autre chose que l'inclination fortifiée, nous enferme comme dans une prison dont elle mure la porte, pour ne nous laisser plus aucune sortie. De telle sorte, que le malheureux qu'elle domine fait de vains efforts pour échapper à sa captivité honteuse.

Toutefois, avec du courage, de la persévérance et le secours d'en haut, il n'est aucune habitude mauvaise qui ne puisse être déracinée. Ce que demande notre nature faible et impuissante, c'est ce que la Grâce lui offre pour se réformer.—*Journal d'éducation de Bordeaux.*

(La suite au prochain numéro.)

Neuf bons principes en matière Pédagogique.

1. Rendez aussi attrayants que possible les exercices de la classe ; mettez-y de l'animation et de l'entrain.

2. Montrez que vous y prenez intérêt, et traitez tout ce qui se rattache à l'école avec la dignité que réclame l'importance du sujet.

3. Pour les jeunes élèves, les exercices de la classe ne doivent pas durer plus longtemps que l'intérêt qu'ils y prennent.

4. Evitez l'oisiveté avec le plus grand soin. Dans une école bien réglée, il est indispensable d'avoir un programme de leçons et d'études qui puisse remplir chaque session sans aucune interruption.

5. Il faut apporter un grand soin dans la manière de donner les leçons à apprendre ; si elles sont trop longues, elle découragent l'élève.

6. L'émulation, employée avec discrétion, est un excellent moyen que l'on peut varier presque à l'infini.

7. Pour arriver au but, il vous faut des efforts patients, persistants, vous rappelant toujours que l'éducation a un caractère graduelle dans laquelle le temps entre comme partie essentielle.

8. La bonne humeur et la confiance sont des feux qui brillent et répandent autour d'eux l'animation et l'activité, tandis qu'un caractère irritable fait naître chez les autres la contrainte et l'impatience.

9. Des menaces fréquentes de punition et l'habitude de trouver faute en tout obtiennent rarement de bons résultats.

(Traduit du *Maine Journal of Education.*)

Difficultés grammaticales.

Première Question.

Je vous demanderais l'étymologie du mot ESPÈGLE que j'ai cherché en vain dans plusieurs dictionnaires.

Dans le journal *Le Temps* du 8 juin 1870, M. Schérer, rendant compte du *Dictionnaire étymologique* que venait de publier M. Brachet, nous apprenait que "le français que nous parlons aujourd'hui doit à l'allemand environ 450 mots, termes militaires et de marine, noms d'institutions politiques et judiciaires, noms des quatre points cardinaux."

Or, *espègle*, dont l'origine a été découverte par Ménage, est du nombre de ces mots étrangers.

Un bouffon du pays de Saxe, nommé *Tiel Ulenspiegel*, qui vivait vers 1480, à cette époque où l'Allemagne était si gaie, s'était rendu célèbre par les mille tours, les mille farces qu'il jouait à tout le monde. Sa vie, composée en allemand, passa le Rhin, fut traduite en français, et le petit volume qui la contenait, imprimé pour la première fois à Troyes, en 1699, sous le titre de *Vie de Tiel Ulenspiegel ; de ses faits merveilleux, de grandes fortunes qu'il a eues, lequel par aucunes fallaces ne se laisse surprendre ny tromper.*

Mis en français, le livre se répandit parmi nous.

Pendant quelque temps, nous conservâmes tout entier le nom de son héros, ainsi que le montre la citation suivante de *Caquets de l'Accouchée* :

C'est la farce de *Ulespègle*, dit une dame qui avait lu les romans.

(Page 227, éd. elzévir. de Jannet, Paris, 1853).

Mais ce nom se présentant probablement le plus souvent dans la fonction de régime avec la préposition *de*, comme dans la phrase citée, ce qui faisait *d'ulespègle*, on fut naturellement porté, ignorant son origine, à convertir la première syllabe *du* en *de*, et à voir dans le reste du mot l'article *le*, élimé devant un substantif. On écrivit en conséquence, et *espègle* était créé.

Telle est l'origine du mot en question.

Quant à sa signification, si vous désirez la savoir, je puis aussi vous la dire.

En allemand, *Ulen Spiegel* signifie littéralement miroir des hiboux (*eule*, hibou, et *spiegel*, miroir), ce qu'on ne peut manquer d'appréhender, du reste, en lisant le dernier chapitre de la vie de l'ingénieur et fourbe personnage :

Et ils laissèrent *Ulespègle* en cette façon tout droit au Sepulchre, et mettant sur le dit Sepulchre une pierre sur laquelle estoit grave un *Chahuant*, ayant un miroir sous ses ongles, qui fait la devise de son nom.."

Deuxième Question.

Dans un article publié dernièrement dans les journaux, M. Edouard Fournier disait que le mot *obus* doit se prononcer *obuse*. Était-vous du même avis ?

Le mot *obus* se prononce de trois manières différentes : *obuce*, comme dans ce quatrain que le Gaulois mettait dans la bouche d'un collégien au moment "psychologique" :

Sur nous pleurent les *obus* ;
De son Krupp de Motte abuse ;
Le Parisien s'en amuse.
Finis coronat *opus*.

Puis *obu*, comme dans cet autre quatrain publié par la Saison (de Boulogne) le 19 juillet dernier :

Et pourquoi ces milliers de bombes !
Pourquoi ces perfides *obus* !
Ces balles qui s'en vont par trombes ?
Voyez, les Français sont vaincus.

Et enfin *obuze*, qui a la préférence du savant auteur de *Paris démol*.

Maintenant, laquelle de ces trois manières est la bonne ?

La finale *us* a deux sons actuellement dans notre langue, mais n'en a pas davantage : *u* long, dans les mots qui ne sont pas latins, comme *abus*, *refus*, *intrus*, *talus*, *verjus*, etc., et *ucé*, dans ceux qui appartiennent à la langue latine, comme *omnibus*, *oremus*, *angulus*, *hiatus*, *mordicus*, etc.

Or, *obus* est-il un mot latin ?

Nullement ; l'*obus* ayant été inventé par les Anglais et les Hollandais (les premiers que l'on ait vus en France furent pris à la bataille de Nerwinde, gagnée par le maréchal de Luxembourg sur les alliés en 1693), son nom ne pouvait être latin ; il fut emprunté ou à l'allemand pur *haubit* (de *hauben*, coiffer avec un bonnet), ou au hollandais *houwitser*, qui est le mot allemand corrompu.

Obus doit donc, pour la prononciation, être rangé, dans la catégorie de *refus*, *intrus*, etc.

Pour la versification, la conséquence de la prononciation préconisée par M. Edouard Fournier, serait d'empêcher *obus* de figurer jamais à la fin d'un vers, parce qu'il n'existe pas dans notre langue de mot en *us* qui pût rimer avec lui. Nouvelle raison pour que je maintienne l'opinion que je viens d'émettre ! Tant qu'on ne m'aura pas démontré que j'ai tort, je prononcerai *obu*, avec un accent circonflexe sur l'*o*, pour rendre le son ou de *haubit* ou bien le son ou de *houwitser*, et avec un *u* long, pour me conformer à une règle que je crois sans exception en français.

Troisième Question.

D'où tirez-vous *CORDONNIER* ? Ce mot veut-il dire un homme qui a fait jadis des cordons ? Ce n'est guère probable.

Depuis Voiture, qui se vantait un jour d'avoir fait accroire à un "bien honnête homme" que les cordonniers étaient ainsi appelés parce qu'ils donnent des cors (cor, donner), on a cherché sérieusement d'où vient le nom de ces utiles artisans.

Plusieurs l'ont dérivé de *cordou* (petite corde) parce qu'on faisait autrefois des souliers en cordes, comme on en voit encore en Espagne et dans le midi de la France ; d'autres lui ont donné la même origine, mais pour une autre raison : parce que, disent-ils, les souliers s'attachaient avec des cordons, comme des sandales.

Mais il n'y a rien là qui puisse vous satisfaire, et j'ai à vous offrir quelque chose de mieux.

Pendant le moyen-âge, nous tirions de Cordoue, ville d'Espagne, une espèce de cuir qui, en vertu de l'usage assez fréquent

dans notre langue de désigner un produit par le nom de l'endroit où il se fabrique (mousseline, tulle, barège, etc.) était appelé *cordouan* :

S'il venoît, c'estoient botines de *cordouan*.

(Rabelais, éd. Charpentier, p. 391.)

Terre à terre sur mes jambes avec mes sabots et mes semelles de corde, si je n'ai pas le moyen d'avoir des souliers de *cordouan*, disait Sancho.

(Dans Ménage, cité par Lémon, étym. anglais.)

De *cordouan*, on fit naturellement *cordouannier*, pour désigner celui qui faisait des chaussures, ce qui est attesté par ces exemples :

Il y a six ou huit varletz *cordouanniers* qui se sont plaintz en la cour de ceans de ce qu'il faut maintenant mettre aux pointes des souliers qu'on fait trop de bourre.

(Martial d'Auvergne, Arrêts d'Amour.)

Nus *cordouanniers* de Paris ne puet euvrer de *cordouan* qui soit tanné, car l'euvre seroit fause, et doit estre arso.

(Livre des Métiers, p. 228.)

J'ay grand paour que toute ceste entreprinse sera semblable à la farce du pot au lait ; duquel ung *cordouannier* se faisoit riche par resverie, puis, le pot cassé, n'eut de quoy disner.

(Rabelais, éd. Charpentier, p. 60.)

Enfin, ce dernier se transforma en *cordouannier* à une époque qui remonte au moins à la seconde moitié du XVIII^e siècle, puis ce *cordouannier* se trouve encore dans le dictionnaire de Trévoux, édition de 1771.

Ainsi *cordouannier* ne vient ni de *cor*, ni de *corde*, ni de *cordou* ; c'est tout simplement la corruption de *cordouannier*, fait de *cordouan*, lequel s'est formé de *Corluba* (Cordoue) par la chute du *b*.

Quatrième Question.

Je vous prierais de vouloir bien décider la question de savoir si l'on peut dire une STATUE PÉDESTRE ; je suis certain d'avoir lu quelque part que cette expression est mauvaise.

"Le Dictionnaire nous enseigne qu'il est d'usage de dire une statue pédestre pour désigner celle qui représente un homme à pied.

"Qui d'entre les littérateurs présents et passés s'aviserait ou s'avisera d'écrire dans un journal ou dans un livre qu'il a vu une statue pédestre ?

"On dit une course, un voyage pédestre ; encore ne l'écrirait-on guère. Les auteurs qui, depuis quelques années, ont abusé du mot, et parlent de voyages pédestres, de touristes pédestres, n'ont pas un sentiment bien fin de l'euphonie et des grâces du langage.

"Les mots en *estre* et en *esque* sont d'ordinaire assez désavantageux."

Voilà en quels termes M. Fr. Wey s'exprime sur cette question ; il repousse statue pédestre au nom de l'euphonie et des grâces du langage.

Voyons si, après examen, je croirai devoir infirmer ou confirmer la sentence de ce premier juge.

On distingue deux sortes de statues : les unes à cheval, les autres à pied. Or, les premières sont dites équestres, de l'adjectif *equestris*, qui signifie en latin à cheval, de cheval. Pourquoi les autres ne s'appelleraient-elles pas pédestres, de *pédestris*, qui veut dire, dans la même langue, à pied, qui est à pied ?

Cette expression, du reste, s'est employée autrefois, car j'ai trouvé :

Statue pédestre de Louis XIV élevée dans la place des Victoires.

(Traité de la police, IV, Table.)

Il y a dans l'Hôtel-de-Ville d'Arles, une statue pédestre de Louis XIV.

(Trévoux.)

La statue de la place des Victoires est pédestre ainsi que celle de l'Hôtel-de-Ville ; les trois autres qui sont à Paris sont équestres.

(Idem.)

Voilà donc déjà deux bonnes raisons, ce me semble, en faveur de l'adjectif qu'on voudrait proscrire.

Maintenant, en quoi ce mot est-il plus "désavantageux" que *alpiniste, terrestre, équestre, orchestre, semestre, séquestre, bourgeois, viguier, trimestre*, que l'auteur des *Remarques sur la langue française* ne se sentirait aucune répugnance à placer dans le plus beau de ses discours ?

Comment ! les écrivains qui font usage de *pédestre* n'ont pas "un sentiment bien fin de l'euphonie et des grâces du langage" ! Mais ceux qui ont introduit et fait accepter les neuf mots de même finale que je viens d'énumérer, n'en avaient pas un meilleur, et cependant M. Fr. Wey ne les critique pas.

L'usage, tant ancien que moderne, et l'analogie permettant l'emploi de *pédestre* appliqué à une statue, j'en tire la conclusion que l'expression de *statue pédestre* est irréprochable à tous les points de vue.

.

Cinquième Question.

Comment le mot *bas*, qui est un adjectif, a-t-il été amené à signifier ce tricot qui sert à vêtir les jambes et les pieds ?

On lit dans le *Dictionnaire historique* de Chéruel :

"Parmi les innovations que présente le costume de cette époque (le XVI^e siècle), on ne doit pas oublier l'usage des bas de soie qui date du règne de Henri II. Ce roi en porta, dit-on, le premier en 1559. Les classes aristocratiques l'imitèrent, tandis que les classes inférieures conservèrent l'ancienne mode des chausses et des hauts de chausses tout d'une pièce."

Ainsi, autrefois, le vêtement qui va des pieds à la ceinture ne se composait que d'une pièce. La partie supérieure s'appelait *haut de chausses*, comme cela ressort de la citation que je viens de faire, et la partie inférieure s'appelait *bas de chausses*, ce qui est prouvé par les citations suivantes :

Panurge, comme un honney estordy, sort de la route en chemise, nyant seulement un g demy bas de chausses en jambes.

(Rabelais, Pant. IV, p. 67).

De quelque lieu qu'elle soit venue, je trouve qu'il y a de l'exces en une telle permission, qui est donnée par cette police, quant au pris de ces *bas de chausses*.

(H. Estienne, Deux dial. p. 190).

Avant que je sortisse de France, on eust esté merveilleusement estonné d'ouïr parler d'un *bas de chausses* d'un si grand pris.

(Idem, p. 189).

Mais l'expression *bas de chausses* s'abrégea successivement de deux manières : d'abord, on n'y conserva que le mot *chausses*, comme cela est mis en évidence par ces exemples :

La toque où flottait une plume et qu'ornaient des perles et des diamants, le pourpoint billardé et surmonté d'une fraise en dentelles, un *manteau court* et dont l'étoffe précieuse était enrichie de broderies, les hauts de chausses ou culottes bouffantes rattachées au pourpoint par des aiguillettes, les *chausses* garnies de rubans ou canons, des souliers chargés des mêmes ornements, composaient le costume des seigneurs de l'époque.

(Chéruel, Diet. hist., I, p. 519).

Je me fis transporter des *chausses* de velours cramoisi couvertes de passéments d'or et fort découpées. Je pris le pourpoint tout de même, etc.

(Mém. de Montluc).

J'ai ouï dire que, pour un premier jour de mai, un caporal de la colonelle (première compagnie) comparut le matin à la messe, habillé tout de *antin vert*, et ses bandes de *chausses* toutes rattachées de doubles duets, d'angelots et de nobles, jusques à ses souliers.

(Brantôme, Capit. franç.).

Plus tard, par un procédé tout contraire, on enleva le terme qui jouait le rôle de complément, ce qui réduisit cette expression à *bas*.

Or, c'est cette dernière forme qui a été adoptée par l'usage moderne ; et voilà comment le mot *bas*, dans l'origine adjectif, en est venu, avec le temps, à désigner le tricot qui sert à vêtir les pieds et les jambes.

.

Sixième Question.

Pourquoi dit-on UN AVOCAT CONSULTANT ? Il me semble que c'est une mauvaise expression puisque l'avocat ainsi désigné est consulté par quelqu'un.

Il y avait autrefois trois sortes d'avocats, comme l'apprend, à la page 127, un ouvrage intitulé : *Harangues et actions mémorables des plus rares esprits de notre temps*, imprimé en 1609, et que j'ai eu le plaisir de découvrir à la bibliothèque de Tours pendant mon exil sous la Commune. Ce sont : "les Escoutans, les Plaidans et les *Consultans*."

Cette qualification, dont l'existence remonte ainsi à 260 ans, au moins, n'est point mauvaise comme elle vous le semble, et il me sera facile de vous le prouver.

En effet, le verbe *consulere*, qui avait pour fréquentatif *consultare*, nous a donné, par le moyen de ce dernier, le verbe *consulter* avec le sens ordinaire que vous lui savez, et de plus, celui de donner un avis, un conseil, qu'il avait dans la langue latine :

Tun consulis quidquam ?

(Diet. de Quicherat).

(Donnes-tu jamais un conseil ?)

Or, le latin ayant été longtemps étudié en France, grâce au droit romain dont, au XIII^e siècle, on s'efforça de faire pénétrer les principes dans la législation féodale (Chéruel, p. 2:9), le verbe *consulter* a dû naturellement s'employer parmi nous dans ce sens absolu, et donner *consultant* pour signifier qui donne des conseils.—*Courrier de Vaugelas*.

Phrases à Corriger.

CORRECTIONS DU NUMÉRO PRÉCÉDENT.

- 1o. Mettez *quoi que* en deux mots ;—2o. Au pluriel, *gentil-homme* prend une *s* après *gentil* ;—3o. *Fleurlette* veut une *s* dans l'expression *Contre fleurlettes* ;—4o. Le verbe *transiger* requiert *sur* ou *avec* après lui ; il n'est jamais actif ;—5o. On dit *éprouver, ressentir un chagrin*, et non *recevoir un chagrin* ;—6o. *Autrement qu'ils ne l'ont*, etc., avec la négation ;—7o. Substituez *malgré qu'il en ait à quoique* ;—8o. On ne dit pas qu'on est *frappé d'une impression* ; on dit qu'on *ressent*, qu'on *subit* une impression ;—9o. On *dit* heures et un quart, ou *dit* heures un quart ; mais *un* est indispensable ;—10o. *Polygonique* ne se trouve dans aucun dictionnaire ; mettez *polygonaux* ;—11o. Il faut : *on allait provisoirement nous déposer.....*

(*Courrier de Vaugelas*).

PHRASES À CORRIGER.

- 1o. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire rayer mon nom sur la circulaire qui doit être imprimée et distribuée.

(Le *Journal des Débats* du 5 janvier).

- 2o. L'Assemblée, une fois élue, se trouvera bon gré malgré par la force des choses, l'héritière de tous les pouvoirs détenus provisoirement par le gouvernement du 4 Septembre.

(Le *Temps* du 7 février).

- 3o. L'idéal, ce serait d'ouvrir un appartement par malade ou par blessé, de soigner chacun d'eux à domicile. Mais il est de cet idéal comme de tous les autres.

(Idem).

- 4o. Tous les habitants électeurs de la ville de Meudon sont convoqués pour remplir leur droit électoral, pour le mercredi 8 février courant, rue Turbigo, 44.

(Idem).

50. Je suis persuadé, Monsieur le Maire, qu'il me suffira de vous signaler cette injustice pour que, connaissant votre équité, vous la fassiez cesser immédiatement.

(La Liberté du 3 février.)

60. M. Hémorey exhiba un reçu constatant qu'il avait payé lui-même les deux pores qui ornent son étale douze cent quinze francs.

(Idem.)

70. MM. Duchatel, de Castellane, L'Ebraly et Paul de Rémusat sont désignés à raison de leur âge, comme secrétaires provisoires.

(Le Figaro du 26 février.)

Courrier de Vuugelas.

(Les corrections au prochain No.)

Phénomène de Physique.

POURQUOI LA POUSSIÈRE FLOTTE DANS L'AIR.

Pourquoi les particules d'une substance dure—comme, par exemple, le granit,—flottent-elles dans l'air, au lieu de tomber de suite sur le sol, tandis qu'un bloc de la même substance et composé d'un plus grand nombre de ces mêmes particules tombe aussitôt lourdement ?

La réponse ordinaire est que chaque atome ayant plus de surface, proportionnellement à son volume, que la masse dont il provient, est ainsi soulevé, supporté par la résistance de l'air. Le moindre mouvement imprimé à l'atmosphère donne à ces atomes une force d'impulsion assez grande pour surmonter leur gravité spécifique et les promène çà et là suspendus comme les milliers de molécules qu'on voit passer dans un rayon de soleil.

Prouvons par des chiffres la vérité de cette assertion et prenons, comme point de comparaison, deux balles dont l'une aura un diamètre trois fois plus grand que celui de l'autre.

Soit $3x$ le diamètre de la 1^{ère}.

“ x “ “ “ 2^{de}.

En multipliant le diamètre par Pi (3.1416) nous aurons la circonférence :

$3x \times 3.1416 = 9.4248x$, circonférence de la 1^{ère} balle.

$x \times 3.1416 = 3.1416x$, “ “ 2^{de} “

La circonférence multipliée par le diamètre donne la surface : d'où,

$9.4248x \times 3x = 28.2744x^2$, surface de la 1^{ère} balle, et

$3.1416x \times x = 3.1416x^2$, “ “ 2^{de} “

La surface multipliée par $\frac{2}{3}$ du diamètre donne le volume, d'où

$28.2744x^2 \times \frac{3x}{6}$ ou $\frac{x}{2} = 14.1372x^3$, volume de la 1^{ère} balle.

$3.1416x^2 \times \frac{x}{6} = .5236x^3$, “ “ 2^{de} “

En divisant la surface de la 1^{ère} balle par celle de la seconde, $\left(\frac{28.2744x^2}{3.1416x^2} = 9\right)$, nous trouvons que ces surfaces sont comme 9 et 1 ;

En faisant la même opération pour les volumes $\left(\frac{14.1372x^3}{.5236x^3} = 27\right)$, nous trouvons que ces volumes sont comme 27 et 1 ;

Ainsi, tandis que les surfaces sont entr'elles comme 9 est à 1, les volumes sont entre eux comme 27 est à 1. D'où il suit qu'un grain de poussière dont le diamètre est 1 présentera à la résistance de l'air une surface trois fois plus grande, relativement au volume, qu'une petite pierre dont le diamètre serait 3 fois plus grand que le sien.

Une plus grande différence dans les diamètres rendrait la différence des surfaces encore plus sensible.

(Traduit du Mount Auburn Index.)

Pensées et Maximes.

— Si tu veux que ton secret reste caché, ne le dis à personne ; car pourquoi un autre serait-il plus discret que toi-même dans tes affaires ? La confiance est déjà pour lui un mauvais exemple et une excuse.

— Les choses communes font regretter le temps qu'on met à les lire.

— Quand la démagogie a construit un édifice, la diétature vient l'habiter.

— Le printemps, heure des fleurs, se passe à désirer les fruits, et l'automne, heure des fruits, se passe à regretter les fleurs.

— Les avis sincères sont une denrée dont on a de la peine à trouver le placement, bien qu'on la donne au lieu de la vendre.

— Le hasard n'est qu'un effet dont nous ignorons les causes.

— Les falsifications et les contrefaçons dans le domaine de l'intelligence et dans le domaine de la matière ont pris de telles proportions que nous croirions avoir obtenu une grande et heureuse réforme si les historiens consentaient à mettre un peu d'histoire dans leurs fictions et les cafetiers un peu de café dans leur chicorée.

— On pardonne souvent à un homme d'être voleur et dissolu ; on lui pardonnera rarement d'être pauvre.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'instruction publique.

NOMINATIONS.

Québec, 29 novembre 1871.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 28 du courant, nommer M. Louis Moysse Laplante, inspecteur d'écoles pour les comtés de Nicolet et d'Yamaska, en remplacement de Bonaventure Maurault, Ecr., démissionnaire.

P. J. O. CHAUVEAU,

Ministre de l'instruction publique.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 13 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Comté d'Arthabaska, St. Christophe : M. Pierre Lambert, en remplacement de M. Moïse Couture.

Comté de Chicoutimi, Harvey : M. J. Boivin et M. Louis McKay, en remplacement de M. Auguste Laforet et de M. Jacques Bolduc.

Comté de l'Islet, St. Jean Port Joly : Le Rév. Joseph Lagneux, en remplacement du Rév. M. H. Gagnon.

Comté de Montmagny, St. Paul de Montminy : M. Michel Rousseau, en remplacement du Rév. J. B. Vallée.

Comté de Rimouski, Ste. Félicité : Le Rév. Louis Napoléon Bernier, en remplacement du Rév. Luc Rouleau.

Comté de Rimouski, St. Germain de Rimouski : M. Damase Lebel, en remplacement de M. Olivier Gagné.

SYNDIC D'ÉCOLES.

Comté de Bagot, St. André d'Acton : M. N. E. Godfrey, en remplacement de M. J. E. Harvey.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 20 du courant, faire la nomination suivante de commissaire d'écoles.

Comté de Rouville, Notre-Dame de Bonsecours : M. Sabin Archambault, en remplacement du Rév. Joseph Prosper Dupuy.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 22 du courant, faire la nomination suivante de commissaire d'écoles.

Comté de Bagot, St. Dominique : M. Mizaël Gauthier de Landreville, en remplacement de M. Joseph Octave Beaudry.

ANNEXION A ST. LAURENT (LÉVIS).

Québec, 14 décembre 1871.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date

du 12 de ce mois, annexer formellement à la paroisse de St. Lambert dans la Comté de Lévis, les deux îles de la rivière Chaudière qui sont situées vis-à-vis les paroisses de St. Etienne et de St. Lambert, et qui, sans se trouver incluses en termes formels dans l'une ou dans l'autre de ces municipalités, ont toujours été censées faire partie de la dernière.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{re} Classe, (F):—Mlle Emma Dorval.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (F): Mlles Euphrasie Bergeron, Mathilde Brière, Parimélie Dupont, Arzèlie Césarie Foisy, Louise Archange Gureau, Angèle Henriette Laforee, Odile Laurin, Ida Préfontaine, Elisa McDuff, Marguerite Meunier, Alida Messier, Adeline Pesant, Philomène Quesnel, Almaide Tétreault et Mary Bannon (A).

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e Classe, (F): M. Charles Bouthillier, Mlles Vitaline Gardin, Rose Messier, Joséphine Racette et Adeline Robert.
7 Novembre, 1871.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DE GASPÉ.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (A): Mme Alice S. Watson.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (A et F): Mlle Emma E. Hamon.
7 Novembre, 1871.

PHILIP VIBERT,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWITZBERG.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (A): M. Hermou A. Parsons.
7 Novembre, 1871.

W. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DE BEAUCÉ.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (F): Mlles Célaire Bisson, Eléonore Carrier et Emma Bolduc.
7 Novembre, 1871.

J. T. P. PROUX,
Secrétaire.

BUREAU DE CHARLEVOIX.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (F): Mlles Justine Simard et Aglaé Lavole.
7 Novembre, 1871.

CHARLES BOIVIN,
Secrétaire.

BUREAU DES TROIS-RIVIÈRES.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{re} Classe, (F): Mlles M. Céline Bergeron, Julienne Duval, Marie R. Désilets, Joséphine Gulbrandson, M. Appolline Gouin, Georgina Laforee, Mathilde M. A. Hébert et Marie Vincent.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (F): Mlles M. Délia Ayotte, F. Elise Baril, M. Mélanie Beauchêne, M. Céline Deshayes, M. R. Anne Doucet, Marie Lucie Geoffroy, M. Léocadie L'Heureux, Marguerite Lampron, M. Olive Lenire, Victorine Lamothe, M. O. Virginie LeBlanc, M. Esilise Maillhot, Julie Proulx, M. Amabilia Provencher et M. Victoria Provencher.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e Classe, (F): Mlles Maria Sophie Bacon, M. G. Georgina Bélanger, M. Rose de Lima Bourque, Armeline Bergeron, M. E. Cécilie Conrèchene, M. Erelina Décoteau, Marie R. Désilets, Marie P. Lemay, M. Jessé Martel, Marie Anne St. Onge et M. J. Céline Trudel.
2 Mai, 1871.

J. M. DÉSILETS,
Secrétaire.

BUREAU DES TROIS-RIVIÈRES.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (F): Mlles M. A. Corinne Coulombe, M. Vitaline Déruisseau, M. E. Eléonore Gramin, M. L. Anne Lupien et Mélanie Yerville.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e Classe, (F): Mlles M. Flore Brisson, Elizabeth Emma Caya, M. Caroline Deshayes, M. L. Azélie Grenier, M. Victorine Levasseur, M. Joséphine Morissette, M. Eléonore Marchand et M. Etienne Dostaler.
1er août, 1871.

J. M. DÉSILETS,
Secrétaire.

BUREAU DES TROIS-RIVIÈRES.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (F): Mlle Marie Dalia Désilets.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e Classe, (F): Mlles M. Virginie Bélliveau et Marie Agnès Bergeron.
7 Novembre, 1871.

J. M. DÉSILETS,
Secrétaire.

BUREAU D'OTTAWA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e Classe, (A): Mlle Catherine Kelly.
7 Novembre, 1871.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

ACADÉMIE, 2^e Classe, (A et F): MM. James Arthur McKay et John L. Wilton.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e Classe, (A): Mlle Agnes Turner.
7 Novembre, 1871.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DE STANSTEAD.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (A): Mlles Ida Bodwell et Flora E. Chebing.
1er août, 1871.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DE STANSTEAD.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (A): Mlles Loella McCabe, Mary Ann Broderick et Julia E. Murphy.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e Classe, (A): M. James Gardner.
8 Novembre, 1871.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DE BONAVENTURE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{re} Classe, (A): Mlles Sarah Manderson et Elizabeth Nash.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e Classe, (A): William Maxham Newton.
7 Novembre, 1871.

GEORGE A. COBBIN,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC, PROVINCE DE QUEBEC, NOVEMBRE, 1871.

Améliorations dans nos Ecoles.

Il y a déjà longtemps que nous constatons avec plaisir les progrès sérieux et importants accomplis à l'académie des frères de la doctrine chrétienne, rue St. Stanislas, Haute-ville. Les professeurs de cet établissement viennent de faire un nouveau pas dans cette voie de progrès en introduisant dans leur cours d'études l'enseignement pratique de la sténographie. Le système adopté par les frères est celui de la sténographie et de la phonographie combinées et simplifiées. Nous avons pu juger par nous-même des résultats obtenus, et ces résultats sont extrêmement satisfaisants, si l'on considère que cette étude n'est commencée que depuis quelques semaines. Plusieurs des élèves écrivent couramment et suivent facilement une personne qui parle, pourvu qu'elle parle lentement. Nous sommes persuadé que, dans peu de temps, on pourra compter, à l'académie, plusieurs sténographes habiles et prêts à se mettre à l'œuvre. Les occasions ne leur

manqueront pas pour faire valoir leur talent et ils comprendront plus tard que les moments qu'ils consacrent à cette étude si utile sont loin d'être des moments perdus.

Nous devons aussi mentionner la classe de solfège établie à l'école du faubourg St. Jean, parmi les élèves. C'est une classe sérieuse et bien suivie. Pour donner une idée des résultats obtenus, il suffira de dire que lors des exercices pour la fête de Ste. Cécile, le 22 novembre, une messe de Haydn ayant été mise à l'étude, à la première répétition, les parties en ont été chantées ensemble dès le début, sans que le directeur fût obligé de les faire apprendre séparément, sauf aux endroits exceptionnellement difficiles. Cette étude du solfège est très-importante, et nos écoles normales elles-mêmes y mettent beaucoup de soin. Nous aimons à signaler ces changements en mieux apportés de temps en temps dans notre système d'instruction qui va toujours se rapprochant de plus en plus des véritables besoins du pays. Car notre époque est une époque pratique, et les études qui préparent la jeunesse pour les carrières doivent s'en ressentir. Il nous reste à espérer qu'avant longtemps l'étude de la télégraphie, si patriotiquement inaugurée par M. George Desbarats, à Montréal, sera adoptée par quelque-une de nos grandes maisons d'éducation. Les nombreux appareils de physique et de chimie que possèdent ces maisons les mettent en mesure de faire étudier cette branche avec des chances de succès aussi grandes qu'elles seront peu coûteuses. C'est là véritablement de la science appliquée.

Nous publions aujourd'hui en tête de notre journal une jolie pièce de vers de M. Beauchêne, sur l'éducation des enfants. Quoique les conseils de l'auteur s'adressent plus spécialement aux mères de famille, les instituteurs peuvent cependant en faire leur profit; ils y trouveront une excellente règle de conduite pour beaucoup de circonstances, et plusieurs principes pédagogiques aussi sages que clairement exprimées. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro.

Quarante-quatrième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale-Laval, tenue le 26 août 1871.

Présents: l'Hon. P. J. O. Chauveau, ministre de l'instruction publique; le Rév. M. P. Lagacé, principal; MM. F. E. Juneau et Ed. Carrier, inspecteurs d'écoles; MM. Ant. Légaré, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, J. Létourneau, C. Dufresne, J. B. Dugal, B. Pelletier, G. Labonté, F. Declercq, P. Ant. Roy, P. Fortin et D. Potvin.

Le secrétaire étant absent, M. N. Lacasse fut appelé à le remplacer.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu et adopté à l'unanimité.

Il fut tout de suite procédé à l'élection des officiers de l'association et des membres du comité pour l'année courante, et le résultat fut comme suit:

M. J. Létourneau, président; J. B. Cloutier, vice-président; M. N. Lacasse, secrétaire; M. G. Labonté, trésorier; MM. Ant. Légaré, F. X. Toussaint, J. B. Dugal, C. Dufresne, D. Mc. Sweeney, B. Pelletier, P. Ant. Roy, Fra. Pagé et D. Potvin, membres du comité de régio.

M. F. Declercq lut un *extrait* intitulé: "Le grand horloger de l'univers."

Cette composition mérita des éloges à son auteur tant par la profondeur des pensées qu'elle renfermait, que par la manière dont elle fut déclamée.

Puis les deux questions suivantes furent discutées:

1^o. Jus-qu'à quel point peut-on enseigner l'anglais dans les écoles uniquement composées de canadiens-français?

2^o. Dans quelles écoles peut-on enseigner cette langue?

MM. F. X. Juneau, F. X. Toussaint, J. Létourneau, J. B. Cloutier, C. Ducharme et N. Lacasse, entre autres, traitèrent ces questions.

L'hon. ministre de l'instruction publique voulut bien faire connaître ses idées sur ce sujet si important; il démontra la nécessité qu'il y a d'enseigner l'anglais dans les grandes institutions et les écoles commerciales de ce pays, vu l'importance si grande que la connaissance de cette langue a déjà donnée à un bon nombre de maisons de commerce canadiennes.

Le résumé suivant fut adopté comme renfermant les principales idées émises pendant la discussion.

1^o En général, dans les écoles élémentaires composées d'élèves canadiens-français, l'enseignement de l'anglais peut être un grand obstacle à celui du français, surtout lorsque les enfants n'assistent pas régulièrement ou ne fréquentent pas assez longtemps les écoles.

2^o Dans les écoles-modèles, si les Commissaires désirent que l'anglais y soit enseigné, les instituteurs doivent le faire aussitôt que les enfants épellent passablement le français; et, lorsque ceux-ci lisent couramment l'anglais, ils doivent les faire traduire fréquemment pour leur faciliter l'étude et l'intelligence du français.

3^o Dans les hautes institutions, telles que les collèges, les écoles normales et les académies, l'anglais doit s'enseigner presque autant que le français, et être parlé très-souvent, dans les pensionnats, pendant les récréations.

M. F. X. Toussaint présenta à l'Association une copie de la 2^e édition de son "Petit abrégé de géographie," et une autre du même ouvrage traduit en anglais.

En conséquence, des remerciements furent votés à M. F. X. Toussaint.

Sur motion de M. J. B. Dugal, secondé par M. F. Declercq, des remerciements furent votés aux officiers et aux membres du comité sortant de charge.

M. B. Pelletier, secondé par M. G. Labonté, proposa et il fut résolu—Que des remerciements sont dus à l'hon. ministre de l'instruction publique pour avoir honoré de sa présence cette séance de l'association, et avoir pris une part active au sujet de discussion.

Et l'assemblée s'ajourna au dernier samedi de janvier prochain.

J. LÉTOURNEAU, Président.

N. LACASSE, Secrétaire.

Revue Mensuelle.

Le mois de Décembre a été un mois de poignantes inquiétudes pour tous les sujets britanniques; la maladie terrible qui a tenu pendant si longtemps le prince héritier aux portes de la mort a eu son contre-coup dans toutes les classes de la société, mais, si la famille royale a été rudement ébranlée, du moins a-t-elle pu constater aussi l'étendue et la sincérité des sympathies que ses douleurs ont provoquées de toutes parts. Aujourd'hui, grâce à Dieu, tout danger imminent semble écarté, l'espoir renaît et la convalescence fait des progrès soutenus. L'anxiété causée par cette maladie avait, depuis quelque temps, gêné et même interrompu les affaires dans presque tout le Royaume; aujourd'hui, la confiance est revenue et le commerce reprend son cours. Cette heureuse issue de la maladie du prince va probablement sauver l'Angleterre de bien des troubles et peut-être de bien des désastres; les partis extrêmes s'agitent déjà, et l'on craignait que la mort du Prince ne fût suivie de l'abdication de la Reine et d'une régence orangeuse. Un parti républicain venait de se former; mais la tournure qu'ont pris les événements lui ôte ses dernières chances de succès. L'affliction de la famille royale, en excitant les sympathies, a fait taire bien des rancunes; les sentiments hostiles d'un grand nombre se sont fondus dans la douleur commune et sont maintenant, sinon complètement effacés, du moins oubliés pour quelque temps. Car si le peuple est prompt dans ses luites, il est aussi prompt dans ses retours de tendresse et son cœur est bon. Il est rare qu'il voie les larmes sans s'émouvoir et sans s'arrêter sur la pente de ses désordres. Ainsi, cette maladie du prince, après avoir causé tant

d'appréhensions, va devenir un gage de tranquillité pour l'Angleterre; car, il ne faut pas s'y tromper, la position était critiquée et s'emprirait de jour en jour.

En France, l'état de calme relatif qui s'était établi depuis quelque temps semble sérieusement menacé. Le Président de la république a hésité longtemps à soumettre son message aux chambres parce que ce message est quelque peu hostile aux princes d'Orléans qui ont insisté à venir prendre leurs sièges dans l'Assemblée, malgré l'espèce d'entente qu'il y avait eu entre eux et M. Thiers à cet effet. D'un autre côté, on annonce que des projets de loi restituant à ces princes leurs biens confisqués et leur rendant tous leurs droits de citoyens français vont être déposés devant l'Assemblée. L'extrême gauche, à son tour entend proposer une amnistie générale rendant la liberté à des milliers de commumuneux prisonniers sur les pontons ou ailleurs. On conçoit la position délicate du Président en pareille circonstance. Cette position se complique encore par les mouvements des impérialistes qui commencent à inspirer des craintes sérieuses, au point qu'ordre a été envoyé aux arsenaux de Cherbourg et de Brest de tenir des navires prêts à croiser le long des côtes de France dans l'appréhension d'un nouveau retour de l'île d'Elbe. Deux journaux impérialistes, le *Pays* et l'*Avenir libéral*, ont en outre été supprimés pour avoir publié un compte-rendu inexact des troubles qui ont eu lieu à Ajaccio. On considère cette mesure de rigueur comme une grande faute de la part de Thiers. C'est en effet tenir, vis-à-vis de la presse, une conduite comme celle qui a valu à Napoléon III tant de déboires et tant de haines. On s'apercevra peut-être à la fin que le peuple français n'est pas un peuple comme les autres et que son chef, fût-il un homme de la trempe de M. Thiers, peut subir les mêmes épreuves, essayer les mêmes revers que l'empereur déchu. On ne comprend bien les dangers, les difficultés de la position que lorsqu'on y est, et les révolutions seraient beaucoup moins fréquentes si le peuple pouvait juger d'un peu plus près. Quoiqu'il en soit on discute déjà la succession de M. Thiers, et l'on sait qu'en France, un pouvoir discuté est déjà à demi tombé. Suivant la rumeur, Thiers, forcé par les circonstances, se démettrait de la présidence en faveur du duc d'Aumale. Cette décision aurait pour effet de mettre de côté, implicitement, les prétentions du comte de Chambord. Il n'est pas à supposer, cependant que d'Aumale se résignerait à la simple présidence d'une république, lui fils de roi, à moins qu'il ne veuille s'en servir comme d'un marchepied pour arriver à la royauté. En présence des événements qui se préparent, il ne serait peut-être pas sans intérêt pour plusieurs de nos lecteurs de connaître exactement la position de chacun des prétendants au trône de France, du côté des Bourbons. La branche aînée n'a qu'un seul représentant qui est le comte de Chambord; il est cousin de Louis Philippe et petit-fils de Charles X, c'est par conséquent lui qui a les droits les plus sérieux à la couronne. La branche cadette, qui a régné avec Louis Philippe, est plus nombreuse. Elle se compose, 1° du comte de Paris et du duc de Chartres représentant feu le duc d'Orléans, leur père, fils aîné de Louis Philippe et mort par suite d'un accident vers 1843; 2° du duc de Nemours, du prince de Joinville, du duc d'Aumale et du duc de Montpensier, les quatre autres fils de Louis Philippe. Le duc de Nemours est rentré dans la vie privée et le duc de Montpensier vit en Espagne où il a épousé une sœur d'Isabelle, ex-reine de ce pays. Le duc de Chartres est à l'armée. Il ne reste donc que quatre prétendants qui, d'après les lois des successions doivent être rangés dans l'ordre suivant: 1° le comte de Chambord, 2° le comte de Paris, 3° le prince de Joinville, 4° le duc d'Aumale. S'il faisait valoir ses prétentions, le duc de Nemours aurait le pas sur d'Aumale et de Joinville; d'un autre côté, le duc de Chartres passerait avant ces trois derniers. Le comte de Chambord est cependant le seul, quant à présent, qui puisse, sans usurpation monter sur le trône; les autres ne peuvent y arriver légalement que par la mort ou par l'abdication de tous ceux qui les précèdent.

Les internationaux tiennent à ce qu'on ne les oublie pas, et de temps à autres, de France ou de l'étranger part une fusée destinée à faire rentrer le monde en lui-même. La dernière est partie de Londres où Bergeret publie un journal qui se nomme le *Qui Vive!* Voici ce que l'on trouve dans l'un des derniers numéros: "Apprenez que nous n'avons plus au cœur que l'idée d'une vengeance, et nous la voulons terrible, exemplaire. Un jour viendra, vous le savez où nous serons de nouveau maîtres de la place. Il n'y aura plus de grâce, plus de merci pour les tueurs de juin 1848 et de mai 1870. Nous faucherons vos têtes, seraient-elles couvertes de cheveux blancs, et cela avec le plus grand calme. Vos femmes, vos filles, nous n'aurons plus pour elles ni respect ni pitié; nous n'aurons que la mort! la mort, jusqu'à ce que votre race maudite ait disparu à tout jamais. A bientôt, messieurs les bourgeois!"

Ainsi l'Internationale a fait faire un pas de plus au système. Autrefois la moisson de têtes ne se faisait que dans les rangs de la noblesse ou du clergé; aujourd'hui voilà la bourgeoisie suspecte et menacée, demain, la dénonciation et le meurtre se mettra dans le cœur de l'Internationale elle-même. Malgré ces menaces, cependant, et l'état encore incertain de la constitution, les affaires reprennent leur cours et les institutions littéraires et scientifiques reviennent peu à peu à la vie et à leurs anciennes habitudes. Ce réveil se faisait sentir l'autre jour à l'Académie à l'occasion de la réception de Jules Janin. Le célèbre ou plutôt le fameux critique doit occuper le siège laissé vacant par la mort de M. de Ste. Beuve. Le jour de la cérémonie, il était trop faible pour prononcer son discours que M. Camille Doucet a dû lire. Le duc d'Aumale était présent. L'académie

française a été en butte à bien des critiques et de fait, comme au temps de Piron, bien des gens affectent de ne point la prendre au sérieux. Il faut avouer qu'elle n'apporte pas dans le choix de ses membres le discernement qui pourrait produire un changement d'opinion en sa faveur.

La Russie, qui depuis quelque temps était sur un pied de guerre, vient de réduire considérablement l'effectif de son armée. Il est à remarquer que cette réduction a singulièrement coïncidé avec la réception d'une note diplomatique que l'Autriche a adressée à toutes les puissances, leur faisant part de ses intentions pacifiques. Les complications sérieuses qu'on avait cru entrevoir dans les relations de ces deux puissances existaient donc réellement? La réponse est peu importante pour le moment, puisque le danger est écarté. Un autre incident qui n'a pas eu de portée d'ailleurs, mais qui aurait pu cependant amener des suites assez graves, c'est la conduite de M. Catacazy, ministre russe à Washington. M. Catacazy s'était rendu personnellement et officiellement désagréable au gouvernement; son rappel a été demandé; mais, pour des raisons encore inconnues, l'affaire a traîné et menaçait de s'aggraver quand heureusement l'arrivée du grand duc Alexis est venue jeter cet incident dans l'ombre et l'a fait oublier. M. Catacazy en attendant a été rappelé. La réception du grand duc aux Etats-Unis a été très-brillante. Il a été partout accueilli avec une pompe extraordinaire et on dirait que le Président Grant a voulu mettre tout en œuvre pour montrer à son illustre visiteur que la grandeur et l'éclat ne sont pas l'apanage seul des régimes aristocrates, mais qu'un gouvernement fondé sur les principes égalitaires peut bien aussi, dans les circonstances, avoir ses magnificences et son prestige. Le passage du prince a été signalé par plusieurs incidents qu'il est intéressant de noter. Au bal donné en son honneur à Philadelphie, on aurait, paraît-il, refusé une carte d'invitation à un homme de couleur; celui-ci a écrit au grand duc une lettre fort extraordinaire dans la quelle il se plaint amèrement de cette conduite et exprime l'espoir que le prince n'y est pour rien. On ne dit pas ce que ce dernier a répondu. A New-York, le grand duc a fait distribuer quinze cents piastres pour les pauvres de la ville et généralement sa conduite officielle et privée a donné partout une haute idée de son caractère noble et philanthropique. Le duc est, en outre, non seulement un grand prince, mais encore un homme fort distingué par son instruction solide et ses connaissances variées. Il est aussi grand admirateur des arts: il peint bien et plus d'un virtuose ambitionnerait la réputation brillante qu'il s'est faite en musique. Le grand duc est le troisième fils de l'Empereur des Russies et est âgé d'environ vingt ans. Plusieurs personnes voient un signe des temps dans cette visite du représentant de la tyrannie absolue au peuple qui est censé posséder les institutions les plus libres du monde. Pour nous, nous n'y voyons qu'un Empereur qui désire étendre ses relations, tout en rendant une politesse, et un peuple qui désire en tirer le meilleur parti possible. Nous n'avons pas parlé de la visite du grand duc parmi nous parce que cette visite n'a eu aucun caractère officiel et s'est faite presque *incognito*. Un sentiment de délicatesse qui honore le fils d'Alexandre lui a fait refuser toute démonstration de fête sur le territoire britannique à cause de la maladie du prince de Galles. A Montréal, il a dîné seulement avec quelques invités chez le maire de la ville, et à Ottawa, il a été l'hôte du Gouverneur général. Il est maintenant parti pour St. Louis où M. Catacazy qui l'escortait jusque-là, doit le laisser et céder sa place au nouveau ministre, son successeur. Sensible cependant à la bonne volonté des Montréalais il a expédié mille piastres au Maire pour les pauvres de la ville.

Au milieu de ces fêtes, les agitateurs ne restent cependant pas inactifs, et l'Internationale—car il faut encore parler d'elle,—fait des siennes à New-York. Des démonstrations ont été organisées par cette société, à l'occasion de l'exécution de Rossel. Les autorités ont fait quelques arrestations mais la tranquillité n'ayant cependant eu rien à souffrir, les prisonniers ont été relâchés et tout est rentré dans l'ordre, en apparence du moins. A la Nouvelle-Orléans, l'état de la ville, suivant les journaux, est horrible. On y tue impunément et en plein jour, et le verdict d'acquiescement n'est plus qu'une question d'argent. Des courtiers *ad hoc*, assure-t-on, toujours au courant de la composition des jurys, se chargent de vous dire à l'avance, ce qu'il vous en coûtera pour vous débarrasser de votre ennemi. On prétend trouver la cause de cet état de choses dans la diffusion et la pratique trop générale de cette maxime qui contient tous les crimes en principe: "*Make money, honestly if you can, but make money.*" Cette maxime a reçu une autre application qui pour être moins coupable, n'en est pas moins inconvenante, de la part du général Schenek, agent diplomatique des Etats-Unis en Angleterre. Le général, malgré sa haute position, a cru pouvoir inscrire son nom dans une société commerciale, et faire marcher de front le négoce et la diplomatie. L'opinion publique s'en est profondément émue, et les journaux anglais ont vertement censuré cette manière d'agir, la qualifiant d'insulte gratuite à leur gouvernement. Le Président des Etats-Unis a désavoué la conduite de Schenek qui sera probablement rappelé. On annonce aussi l'arrivée de Jules Ferry avec la charge de ministre de France près le cabinet de Washington. Cette nomination, accueillie d'abord avec assez de réserve, semble maintenant rencontrer toutes les approbations.

Cuba paraît vouloir se pacifier un peu. Un grand nombre d'insurgés, dégoûtés par les excès de leurs co-révolutionnaires dont la majeure partie appartient à l'espèce nègre, ont fait leur soumission au gouvernement Espagnol. Le document qui contient cette soumission est signé de

plusieurs grands noms et par beaucoup d'hommes influents, ce qui fait qu'on le regarde, avec raison peut-être, comme le coup de grâce de l'insurrection cubaine. La partie du message du Président des États-Unis qui a trait à cette île avait d'abord créé une forte sensation en Espagne et on en appréhendait des troubles sérieux. Les choses se sont expliquées depuis, cependant, et les relations des deux puissances n'en souffriront pas.

Au Mexique, les généraux rebelles font des progrès inquiétants et Cortina, commandant-en-chef des forces du gouvernement, se trouve paralysé dans ses mouvements. On prétend d'ailleurs qu'il fait secrètement cause commune avec les insurgés, ce qui expliquerait son inaction. Ses troupes, en effet, jusqu'à présent, n'ont offert qu'une molle résistance aux menées des révolutionnaires. A cause de cette impression, ou peut-être pour d'autres raisons, la demande d'un emprunt de \$500,000, faite au commerce de Matamoros a rencontré de la part des négociants tant mexicains qu'étrangers, un énergique refus. La séance est générale et l'on ne s'attend pas à voir de sitôt la fin des désordres qui pesent depuis si longtemps sur ce malheureux pays.

Au milieu des troubles qui désolent certaines parties de notre continent et qui en menacent d'autres, il nous est agréable, en reportant un regard sur notre pays, d'y rencontrer partout l'ordre et la tranquillité. Ce résultat, chez un peuple comme le nôtre, composé de diverses nationalités naturellement antagonistes, a de quoi surprendre lorsqu'on y réfléchit sérieusement, et, si nous considérons notre position actuelle par rapport à ceux qui nous entourent, loin d'avoir à nous plaindre, il semble que nous avons toutes les raisons possibles de nous estimer heureux. Notre condition est actuellement prospère et, quoi qu'on en dise, nous faisons de réels et solides progrès. Il nous reste à espérer, en terminant cette année, que cet état de choses se continuera, et que la Providence nous sauvera, pendant longtemps encore, des malheurs que nous avons à déplorer pour un si grand nombre d'autres pays.

Notre seul regret est d'avoir à inscrire, en tête de notre bulletin nécrologique les noms de deux de nos jeunes concitoyens emportés à la fleur de l'âge et à qui l'avenir semblait encore promettre de longs et heureux jours. Le premier est le regretté aide-de-camp de S. E. le Lieutenant-Gouverneur, M. Arthur Taschereau, chevalier de l'ordre d'Isabelle la catholique. Il a succombé à l'âge peu avancé de 31 ans. M. Taschereau comptait un ami dans chaque membre de la jeunesse canadienne dont il était un des types les plus aimables et des plus distingués. Sa mort laisse un grand vide dans la jeune société de Québec.

William Dural, écuyer, greffier de la paix pour ce District, l'a suivi dans la tombe quelques jours après, encore dans toute la force l'âge; il n'avait que 38 ans. M. Dural s'était fait une position enviable dans le barreau, et ses fonctions au greffe de la paix lui avaient fourni l'occasion de révéler son mérite réel sous un autre jour.

C'était un jeune homme d'une science reconnue et à qui ses talents pouvaient faire ambitionner un brillant avenir. Il laisse des regrets sincères chez tous ceux que sa position a mis en rapport avec lui. Il était beau-fils de l'Hon. Jean Duval, juge-en-chef de la Cour d'Appel de cette Province.

La famille du Solliciteur-Général, déjà si sensiblement affligée par la perte du Col. Irvine, vient d'éprouver une nouvelle et poignante douleur par la fin prématurée des deux demoiselles Irvine, que la mort a frappées près de la tombe à peine refermée de leur père. Elles ont été toutes deux emportées par ces fièvres terribles qui ravagent notre ville depuis le commencement de l'hiver.

Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort de madame Agathe Perreault, veuve de M. Maurice Nowlan, lieutenant au 100^e régiment de Sa Majesté. Madame Nowlan s'est éteinte à sa résidence, à Montréal, à l'âge patriarcal de 85 ans. Nous trouvons à son sujet, dans un journal de Montréal les lignes suivantes que nous aimons à reproduire :

Avant le *Libéra*, le Rév. M. Fabre monta en chaire et d'une voix émue retraça la vie et les vertus de la défunte. Il choisit pour texte de son discours les paroles de l'apôtre St Paul : " Il faut honorer les veuves qui sont le bien. " Il raconta les bonnes actions de celle dont nous regrettons tous la mort, montra sa charité et sa perfection chrétienne.

Peu de vies ont été mieux remplies que celle de la défunte; lorsque la mort vint la priver d'un époux dévoué, son existence et sa fortune furent consacrées aux malheureux.

Toutes les institutions religieuses trouvent en elle une généreuse bienfaitrice; l'Asile de la Providence, dont sa cousine, Mme. Gamelin, fut la fondatrice, gardera longtemps son souvenir.

Son zèle éclairé ne reculait devant aucun sacrifice; elle a pourvu aux frais d'éducation d'un nombre considérable d'orphelins; beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui prêtres ou religieuses, tous les autres occupent une honorable position.

Le Rév. M. Fabre termina son oraison funèbre en faisant ses adieux à la défunte au nom de sa famille, et au nom des pauvres, des veuves et des orphelins, dont elle fut toujours la bienfaitrice et dont elle fit sans cesse l'édification.

Mme. Nowlan, en quittant la terre, emporte les regrets de tous; elle appartenait à cette race de femmes courageuses et dévouées, qui traversent la vie sans s'y arrêter, semant le bien sur leur passage.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Reconnaissance.—Nous lisons dans la *Minerve* :

La France a tenu à prouver qu'elle n'a pas été indifférente aux sympathies que le Canada lui a manifestées d'une manière tangible pendant la guerre. Dernièrement, M. l'abbé Chabert, l'un des professeurs de l'école de dessin tenue par la chambre des arts et métiers, est allé, dans un voyage à Paris, revoir ses anciens professeurs, les hommes les plus éminents du monde des beaux-arts. Il eut l'occasion de rencontrer le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts et de parler avantageusement des dispositions naturelles des canadiens pour les beaux-arts. Son Excellence lui donna alors à entendre qu'elle serait flattée de mettre à la disposition de son école quelques uns des trésors que le gouvernement français possède dans ses musées et ses bibliothèques pour l'enseignement du dessin et de la sculpture.

M. l'abbé Chabert dut revenir à la hâte à Montréal et quelques jours après son arrivée, il recevait la lettre suivante qui parle par elle-même :

Ministère de l'instruction publique,
des cultes et des beaux-arts,
Direction des Beaux-Arts,
Paris, 5 oct. 1871.

Monsieur l'abbé,

J'ai l'honneur de vous annoncer que M. le ministre vient d'accorder à votre Ecole de Dessin, fondée à Montréal (Canada) :

- 1o. Une collection de modèles en plâtre, moulés sur les originaux appartenant au Musée du Louvre.
- 2o. Dix exemplaires de l'ouvrage de M. Leroy : fac simile de dessins des grand maîtres, 1re, 2e et 3e parties.
- 3o. Un exemplaire composé de six livraisons de l'ouvrage de M. Ravaisson, " Modèles pour l'enseignement du dessin. "
- 4o. Quatre exemplaires de l'ouvrage de M. Chabel-Dussurgey, ouvrage composé de 26 lithographies représentant des fleurs et des fruits.
5. Quatre exemplaires du cours élémentaire de dessin (deux cahiers de fleurs et feuillage) par M. Chabel-Dussurgey.
- 6o. Quatre exemplaires du traité de gravure à l'eau forte, par M. Maxime Galanée.
- 7o. Quatre exemplaires de : Lettre sur les éléments de la gravure à l'eau-forte, par M. Potémont.

M. Duquo, mouleur du Louvre, a été invité à se tenir à votre disposition pour le choix des modèles accordés à l'Ecole de Dessin de Montréal.

Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de ma considération très-distinguée,

Le Directeur des Beaux-Arts,
Membre de l'Institut,

CHARLES BLANC.

Cette lettre annonce en d'autres termes que le gouvernement français met à la disposition de M. l'abbé Chabert pour les artistes et artisans de Montréal, des objets d'art valant de \$5,000 à \$8,000. La collection de modèles comprend des modèles de dimensions colossales et d'autres de proportions naturelles, des groupes, des bustes, tous objets du plus grand prix.

—Les écoles de guenillees à Londres.—Parmi les nombreux établissements d'instruction publique qui se trouvent dans la ville de Londres, on compte les écoles de guenillees (*ragged schools*.)

Les premières écoles de ce genre ne remontent pas au delà de 1842. Elles furent établies dans les quartiers les plus misérables de Londres. Pendant longtemps, les efforts tentés pour l'amélioration des enfants des rues, furent complètement vains. Les chambres d'école étaient malpropres; l'air y était vicié; les maîtres ignorants, les élèves tellement tapageurs, qu'on désespérait presque d'en faire quelque chose de bon. Peu à peu, des progrès se réalisèrent; de nos jours, les chambres d'école sont convenables, l'ordre y règne et les élèves apprennent. Des écoles industrielles se sont annexées depuis aux *ragged schools*.

Le nom suffit pour indiquer le personnel fréquentant ces classes, c'est ce qu'il y a de plus pauvre et de plus obscur dans la ville. A la sortie des classes ces enfants sont enrégimentés dans une association de décroteurs et de balayeurs. Ils gagnent en moyenne deux shillings par jour. Quand ils ont acquis une somme assez considérable, on leur trouve une place, ou bien on les expédie en Autriche comme colons. Souvent les élèves des *ragged schools* forment des associations très-puissantes et encore aujourd'hui, le métier de *shoe-black* est sous le contrôle de cette bohème. On rapporte que durant le temps de la dernière exposition internationale, tenue à Londres, les jeunes *shoe-blacks* nettoyaient 100,000 paires de chaussures et reçurent pour leur peine 600 louis sterling.

Le nombre des écoles déguenillées de Londres s'élève aujourd'hui à plus de 100, comptant 30,000 élèves.

D'autres écoles déguenillées sont destinées aux jeunes gens de seize à vingt-deux ans. Telle est l'école industrielle de *Devil's acre*. On n'y reçoit que les vagabonds et les voleurs qui veulent changer de vie et apprendre quelque métier honnête. Pour distinguer les jeunes gens sincères dans leur désir de réforme de ceux qui voudraient simplement jouir de quelques jours de repos dans l'établissement, chaque pétitionnaire est soumis à une rigoureuse épreuve. Dans le premier étage se trouve une chambre étroite garnie seulement d'un lit de paille; en dehors de ce grabat, pas un vestige d'aménagement. C'est la chambre d'épreuve, où le jeune homme doit passer quinze jours, seul, au pain et à l'eau, avant d'être définitivement reçu dans l'institution. Sa ration est d'une livre de pain, qu'il peut manger comme il l'entend, en un seul ou plusieurs repas. Pendant les heures de classe, il descend dans la chambre d'école, où il prend sa leçon avec les autres, puis il remonte dans son réduit solitaire. Sur dix pétitionnaires, neuf refusent de se soumettre à cette épreuve et se rebellent avant de la tenter; d'autres tiennent bon un ou deux jours, mais un petit nombre seulement de ceux qui ont consenti à la séquestration temporaire résistent jusqu'à la fin. On les rend alors à la liberté et on les fait jouir de tous les avantages de l'établissement, qui sont des vêtements propres, une nourriture saine et l'instruction élémentaire. L'intelligence de ces jeunes gens, développée par une vie de larcins, est ordinairement très-remarquable.

Mais les écoles des pauvres, les plus fréquentées, sont sans contredit les écoles du dimanche (*sunday schools*). Elles sont au nombre de 800 environ et reçoivent plus de 100,000 élèves. Elles ont été fondées pour donner aux pauvres enfants employés pendant toute la semaine dans les manufactures, une occasion d'apprendre, au moins une fois tous les sept jours. Les instituteurs accompagnent les enfants à l'église et s'engagent à les visiter chez leurs parents et à veiller jusqu'à un certain point sur leur conduite.

Indépendamment des écoles dotées par des compagnies, des paroisses ou de riches citoyens, on compte actuellement à Londres plus de 6,000 écoles particulières où sont élevés 200,000 enfants; plus de la moitié reçoivent une éducation entièrement gratuite. Et cependant ces efforts sont loin de pourvoir à tous les besoins; on assure que plus de 100,000 enfants restent encore complètement privés de toute instruction. La loi de 1870, concernant l'enseignement primaire, a cependant fait disparaître bien des obstacles et petit à petit, les efforts des législateurs unis à ceux des philanthropes finiront par balayer un peu l'instruction dans les sombres et peuplés quartiers de Londres.

—Voici le tableau de l'instruction à Berlin :

La ville possède 14 établissements supérieurs pour garçons, à savoir : 6 gymnases, 4 écoles rurales, 2 écoles industrielles et 2 écoles civiles, qui contiennent ensemble 8,000 élèves avec 383 professeurs; pour les filles, il n'y a que 2 écoles supérieures avec 1,600 élèves et 48 professeurs.

Le nombre des écoles communales, pour garçons et filles, est de 52 avec environ 800 professeurs des deux sexes et 35,000 enfants; 19,500 garçons et 18,500 filles. Dans les écoles privées patronnées par la ville se trouvent 18,000 enfants. Il y a donc 60,000 écoliers à Berlin, sur une population de 800,000 habitants, 50,500 sont instruits aux frais de la ville. Les écoles de la ville coûtent par an un million soixante mille thalers. C'est là une statistique dont Berlin peut être le plus fier. L'université n'y est pas comptée; n'y sont pas comptés non plus plusieurs académies et des établissements privés.

—Les écoles en Russie.—Le *Messenger officiel* annonce que le zemstvo du gouvernement de Moscou avait voté pour l'exercice 1870 une somme de 30,000 roubles devant servir à la fondation et à l'installation d'une école pour former des instituteurs primaires. L'assemblée provinciale avait en outre résolu de répartir comme suit une somme volée pour le même objet en 1869 et restée sans emploi : 25,000 r. pour la fondation d'un capital destiné à assurer le sort des instituteurs et des institutrices des écoles primaires; 1,200 r. pour les écoles préparatoires des jeunes garçons devant entrer à l'école des instituteurs primaires, et 2,320 r. pour l'entretien de 20 boursiers du zemstvo à l'école des institutrices primaires de M^{re} Tcheplevsky, l'excedant de l'allocation de 1869 devant être consacré à l'achat du matériel d'étude nécessaire pour les écoles des campagnes. Le zemstvo a fondé en outre une bourse au premier gymnase de Moscou. Toutes les dépenses de l'assemblée provinciale pour le développement de l'instruction publique s'élevaient donc en 1870 à 60,000 roubles.

Les dépenses des zemstvos de district pour le même objet ont été, pendant la même période, de 50,950 r., 40 c., ce qui fait que le total des dépenses de ce genre faites par les zemstvos réunis du gouvernement de Moscou se sont élevées à 110,950 r. 40 c. En 1869, on n'avait dépensé dans le même but que 70 000 r.

Le nombre des écoles dans le gouvernement de Moscou, sans compter celle de la capitale, était de 423 et le nombre des élèves de 15,434, ce qui donne une moyenne de 36 à 40 élèves par école. En 1869, le nombre des écoles était de 898 et celui des élèves de 15,909.

—Les professeurs en Russie.—Les professeurs manquent en Russie dans les universités et les gymnases (collèges). Voici quel était l'état des chaires occupées ou non occupées au 1^{er} janvier 1871 :

Université de Saint-Petersbourg, chaires occupées, 61; Inoccupées, 14; Université de Moscou, chaires occupées, 72; Inoccupées, 19; Université Kharkow, chaires occupées, 46; Inoccupées, 45; Université de Kasan, chaires occupées, 53; Inoccupées, 38; Université de Darnat, chaires occupées, 47; Inoccupées, 7; Université d'Odessa, chaires occupées, 31; Inoccupées, 27; Université de Varsovie, chaires occupées, 61; Inoccupées, 10. Ce qui fait, pour les sept Universités russes, 420 chaires occupées et 202 chaires vacantes.

Pour les professeurs de gymnase, les vacances sont à peu près de 10 p. 100.

—L'instruction publique à Chicago.—Au moment même où éclatait l'incendie de Chicago, une revue anglaise publiait un résumé du rapport annuel du conseil d'éducation de cette ville sur la situation des écoles. L'*Office de publicité* extrait de ce résumé des renseignements intéressants. Nous reproduisons quelques passages de l'article qui les contiennent :

Il a été décrété que tous les enfants qui vivent dans les limites de la cité, et âgés de plus de six ans, auront le droit de fréquenter les écoles publiques, et, en conséquence, on s'est mis à l'œuvre en vue de construire des écoles et de former des instituteurs en nombre suffisant.

On choisit des endroits favorables pour l'établissement des écoles, et de manière à pouvoir les agrandir à mesure que la population augmente. En 1864, elles étaient au nombre dix-huit. Il y en avait trente-six en 1870, et toutes construites dans des proportions inconnues ailleurs.

Quelques-unes étaient appropriées de façon à recevoir quotidiennement 1,300 élèves, et le chiffre total de ceux-ci s'élevait, en 1870, à 49,000, représentant aut le septième de la population.

On ne compte pas dans cette statistique les élèves des écoles privées, des séminaires et des institutions libres de tout genre, qui se développent sans aucune entrave.

On estime à plus d'un million de dollars les sommes consacrées à ces édifices depuis l'origine de la cité, et l'on consacre annuellement 607,396 dollars, soit plus de trois millions de francs, aux traitements des instituteurs et aux frais d'entretien. Pas d'économie sur ce chapitre, si ce n'est pour éviter tout luxe inutile.

La somme consacrée au frais d'inspection et de direction bureaucratique n'atteint pas le vingtième du budget total, et les traitements des inspecteurs et des secrétaires, au lieu d'être cinq ou six fois plus élevés que ceux des instituteurs, n'atteignent jamais le double de ceux-ci.

Le système d'éducation établi à Chicago s'étend à toutes les catégories sociales, et ne fonctionne pas, comme dans d'autres pays, exclusivement pour les pauvres. Les écoles primaires fournissent tous les éléments d'une éducation solide, et les élèves passent de celles-ci, après examen, dans une école supérieure également défrayée par l'Etat, où on leur enseigne les humanités, les mathématiques et les langues modernes. C'est la principale ambition de ces grandes cités de l'Ouest, de procurer à tous les enfants indistinctement le moyen de parcourir le grand chemin de la vie, sans établir une distinction blessante entre les classes ouvrières.

À Chicago, l'enfant, lors de son entrée, est placé dans la classe qui répond à son degré d'instruction, à ses aptitudes, et aussitôt qu'il a réalisé des progrès suffisants, il passe dans une classe plus élevée, jusqu'à l'école supérieure, où il peut entrer à l'université et se préparer à une carrière libérale. L'élève intelligent peut ne rester que deux mois dans une classe, tandis qu'on laisse les paresseux ou les incapables végéter quinze mois dans la même cours.

Appelé à donner l'instruction aux enfants de toutes les classes, l'instituteur doit être non-seulement un homme capable, mais en même temps un homme du monde. On ne le choisit plus dans les régions inférieures de la société, et comme on lui fait une position digne d'envie, les bons maîtres ne sont plus réservés exclusivement aux classes élevées.

Or c'est en cela que réside tout le secret de l'instruction des peuples : « Donnez-moi de bonnes finances, disait un homme d'Etat, et je vous ferai de bonne politique. » De même on peut dire : « Donnez-moi de bons maîtres, et je vous ferai de bons élèves. » Or, c'est une manie chez nous de toujours se préoccuper de la partie externe de l'enseignement, d'attacher une énorme importance à des réformes, à des détails absolument accessoires, et de se plaindre de l'abaissement du niveau des études, sans se dire que pour réformer les études, ce qu'il faut réformer avant tout, ce sont les professeurs.

Les bâtiments d'école dans lesquels on élève nos enfants, dit le président du conseil, doivent être convenables, confortables, agréables et attrayants. Les écoles qui ne conviennent pas pour l'éducation des enfants des riches, ne conviennent pas non plus pour les enfants des pauvres. Les écoles sont construites sur un plan des plus modestes, en briques et sans aucun des ornements parasites qui font ressembler certaines écoles de villages à des manoirs gothiques.

Les instituteurs en chef touchent 2,200 dollars, soit 11,000 fr. par an, et il n'y a pas de sous-instituteur qui reçoive un traitement de moins de 3,000 fr. Par contre, ils sont tous soumis à une discipline sévère, et il leur est absolument interdit de percevoir des bénéfices illicites par la vente de livres d'école ou de fournitures d'aucun genre.

Le budget de l'instruction publique est constitué à l'aide des revenus

de propriétés communales affectées à cet objet, et d'un impôt d'éducation qui, en 1870, produisait 2,250,000 francs, soit 7 fr. 50 par habitant. En Angleterre, le coût moyen de l'instruction primaire par élève est de 37 fr. 50. A Chicago, il est de 125 fr.

Il est défendu de payer sur les revenus publics aucune école confessionnelle.

Il est de règle que les leçons du matin commencent par la lecture d'un passage de la Bible, sans aucun commentaire, et ces lectures peuvent être suivies par la récitation parlée ou chantée de l'oraison dominicale. Mais tout chef de famille peut être, sur la demande écrite de son conseiller spirituel, autorisé à retirer ses enfants de l'école, pendant un certain temps, pour leur donner l'éducation religieuse.

L'éducation est entièrement gratuite pour tout le monde. Les enfants ne payent pas d'écolage. Mais ils doivent acheter leurs livres.

L'enseignement n'est pas obligatoire. Tous les enfants ont le droit de fréquenter l'école; aucun n'est tenu d'y aller. L'annuaire établit que la population des écoles représente 96 p. 100 du chiffre des élèves en âge d'école.—*Journal Officiel.*

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE.

—*La mer libre du pôle Nord.*—Ce que le génie de Franklin avait entrevu par delà la barrière de glace qui enserme la mer du Pôle Nord, ce que le célèbre Cane, Bent, et d'autres explorateurs assuraient au monde incrédule avoir vu de leurs yeux, ce qu'enfin le télégraphe affirmait l'autre jour jour avec hésitation est désormais un fait acquis, confirmé et certain.

Une expédition d'explorateurs allemands, partie l'année dernière à la découverte de la mer Arctique vient de publier son rapport officiel.

Il existe autour du Pôle Nord une mer immense libre de glace, d'une température modérée et parcourue en tous sens par d'innombrables troupeaux de baleines.

A cinq cents milles du point du Pôle se trouve une muraille de glaces éternelles d'environ cent milles d'épaisseur. Elle forme comme la couronne du globe, et sa circonférence comprend le bassin de la mer dont nous parlions. C'est cette barrière de glace que Franklin n'a pu passer, et que l'expédition allemande a eu le bonheur de franchir.

Voici la clef de ces prodigieuses découvertes. Chacun connaît ce que les marins appellent *Gulf stream*. Ce sont deux grands courants d'eaux réchauffés par les feux des tropiques, qui, traversant les deux océans, atlantique et pacifique, courent du Sud au Nord comme deux fleuves géants dont chacun d'une largeur plus grande que celle de toutes les rivières du globe réunies roule ses eaux chaudes jusqu'aux montagnes de glaces du Nord, dissout ces barrières et va former la merveille de la mer tempérée du Pôle.

C'est en s'abandonnant au "Gulf stream" de l'Atlantique que les derniers explorateurs Pray et Weyprecht sont arrivés à leur découverte.—*Nouveau-Monde.*

—Un journal publie le paragraphe suivant :

Une importante découverte vient d'être faite dans l'Océan Arctique. On a trouvé que la mer de Kara située entre la Nouvelle-Zemble et les côtes nord de la Sibérie, est, contrairement à l'opinion scientifique qui a jusqu'ici prévalu, parfaitement navigable. Plusieurs navires norvégiens ont, sans de trop sérieuses difficultés, réussi à trouver le moyen de pénétrer dans les eaux de la Nouvelle-Zemble, et même de faire un voyage de circonvallation autour de l'île. Ces navires sont arrivés jusqu'au 75e degré de latitude nord.

Cette découverte a été un puissant stimulant du désir longtemps manifesté d'explorer les grandes rivières sibériennes l'Obe et l'Yenise qui l'on avait jugées jusque-là inaccessibles en raison de ce qu'elles versent leurs eaux dans les glaces de la mer de Kara.

Le gouvernement russe s'est emparé du sujet et organise des expéditions scientifiques, à propos desquelles il sollicite le concours du monde commercial.

Nous apprenons aujourd'hui qu'un riche propriétaire de Sibérie s'est offert pour construire à ses propres frais un vaisseau destiné à l'exploration de l'Obe, sur les bords duquel est situé Tobolsk, la capitale sibérienne.

Si la navigabilité de ces fleuves est suffisamment démontrée sur leur parcours tout entier, il est à supposer que le commerce de la Sibérie occidentale sera développé sur une échelle considérable. Tobolsk est, en effet, la ville à travers laquelle passent les grandes caravanes de Chine, et où sont transportées toutes les fourrures destinées à la Russie d'Europe.

—*Question du débarquement de Colomb en Amérique.*—Le géographe, comme on sait, ne sont pas d'accord sur l'endroit où Christophe Colomb débarqua en Amérique. En 1793, Munoz soutint que la première île découverte par Colomb, et nommée par lui San Salvador, est l'île qu'on appelle actuellement Watling. Navarrete (1825) prétendit que c'était l'île Turk. Washington Irving (1828) appuyé par Humboldt, prit parti pour Cat Island qui, selon l'opinion commune, a toujours passé pour l'île

à laquelle Colomb donna le nom de San Salvador. Enfin, en 1864 et 1869, M de Varnhagen s'est prononcé de la manière la plus formelle pour l'île Mayaguana; c'était, selon lui, le véritable endroit de débarquement de Christophe Colomb. Mais en 1856, l'île de Watling avait trouvé un nouveau défenseur en la personne du capitaine Belcher.

Un des bibliothécaires du *British Museum*, de Londres, qui a déjà rendu bien des services à la cause géographique (il est à la tête de la section des cartes au *British Museum*), M. R. H. Major, croit pouvoir affirmer de la façon la plus certaine, d'après des recherches récentes, que les prétentions de l'île Watling sont fondées. C'est dit l'*Athenæum*, en comparant la carte des îles Bahama par Herrera avec les cartes actuelles qu'il a acquies cette conviction; seulement, le point sur lequel il ne s'accorde pas avec le capitaine Belcher, c'est la position de l'endroit où Colomb débarqua dans l'île Watling et sur ses mouvements ultérieurs; il est d'avis que le grand navigateur, à son arrivée au nouveau monde, jeta la première fois l'ancre à la pointe sud-est de l'île.—*Journal Officiel.*

BULLETIN DES SCIENCES.

—La mort par le froid n'est pas due, comme on le croyait, à la stupéfaction du système nerveux; elle est due à l'altération du sang, qui, en rentrant dans la circulation au moment où la partie gelée se réchauffe, y détermine la décomposition immédiate de toute la masse du sang.

L'importance de cette découverte, c'est que par elle nous est indiqué le moyen de rappeler à la vie ceux dont un membre a été gelé. Ainsi, dans bien des cas de congélation partielle, lorsque le retour à la vie est possible, le sang, dans la partie atteinte, étant décomposé, si l'on réchauffe trop promptement le malade, rentrera dans la circulation et y causera un véritable empoisonnement. Il faut donc que le réchauffement se fasse avec assez de lenteur pour que le sang décomposé ne rentre qu'imperceptiblement dans l'organisme.

—*M. Holden, l'inventeur des allumettes.*—Le *Pall Mall* raconte la manière dont fut inventée l'allumette chimique. Dans le principe, l'allumette n'eut qu'un simple caractère d'utilité pour l'Angleterre; aujourd'hui elle est devenue l'un des grands besoins du monde, bien que son emploi présente toujours des dangers. L'idée est sortie "comme une étincelle" du cerveau de M. Isaac Holden, pour employer l'expression dont il se servit lui-même devant la commission des brevets lorsqu'il établit la preuve de la découverte faite par lui.

M. Holden, se levant tous les jours à quatre heures du matin pour travailler à ses études de chimie, trouvait de grands inconvénients à être obligé chaque jour de frapper le briquet pour obtenir de la lumière. A cette époque il faisait un cours de chimie dans une grande académie.

A l'une de ses leçons, parlant de la future allumette, il dit: "Je sais bien, comme le savent tous les chimistes mes confrères quelle est la matière explosive nécessaire pour produire une lumière instantanée; mais il est fort difficile d'arriver à obtenir de la lumière sur du bois à l'aide de cette même matière explosive. L'idée m'est venue de placer sur ce bois, au-dessous de la mixture explosive, une mixture de souffre. J'ai de suite mis mon idée à exécution, et je l'ai fait connaître à mon cours suivant, en ayant soin d'en faire la démonstration pratique à ses élèves.

Dans le nombre de ces derniers se trouvait un jeune homme dont le père était chimiste à Londres. Il lui écrivit immédiatement sur ce qu'il venait de voir, et, peu après les allumettes Lucifer faisaient leur apparition sur les marchés anglais et ne tardèrent pas à faire le tour du monde.

—*La Télégraphie en Angleterre.*—Il existe actuellement en Angleterre 3,800 bureaux télégraphiques, dont 1,800 sont installés dans les stations de chemins de fer, et 2,000 en sont indépendants. Ces deux catégories de bureaux forment deux branches parfaitement distinctes de l'administration.

Les premiers sont desservis par des employés des compagnies de chemins de fer, les seconds le sont par des employés postaux, mais tous pour le compte de l'Etat et relevant d'une direction unique.

Au commencement de 1871, l'administration comptait 4,913 employés, dont 3,378 hommes et 1,535 femmes, non compris les porteurs à domicile. La tendance actuelle de l'administration anglaise est de donner la préférence aux femmes pour les emplois télégraphiques. Un rapport très-étudié, et dont les conclusions ont été agréées par le ministre compétent, déduit les très-nombreuses et excellentes raisons de cette préférence.

Voici encore quelques renseignements statistiques sur la télégraphie en Angleterre, après la fusion récente des télégraphes et des postes en une administration unique.

Dans la première semaine de cette fusion, le nombre des dépêches expédiées n'a été que de 128,872. Il s'est élevé en moyenne par semaine, durant le dernier trimestre 1870, à 203,572. Il dépasse 209,000 pour le premier trimestre 1871. C'est donc une augmentation de 59 et 62 p. 100. Sur ce total, 91 p. 100 proviennent des bureaux postaux proprement dits et 9 p. 100 des bureaux spéciaux établis aux gares des chemins de fer.

Aux moments de crise il se fait dans certains bureaux de véritables tours de force. Ainsi lors de la déclaration de guerre franco-prussienne le bureau central de Londres a expédié, dans la journée du 18 juillet 1870, 20,592 dépêches.

Avant la fusion postale télégraphique les grands journaux de Londres louaient pour la nuit les fils de certaines lignes à raison de 20 à 25,000 fr. par an. Aujourd'hui la poste leur rend le même service pour le prix uniforme de 12,500 fr. l'an. Ce système d'abonnement est très-répandu en Angleterre dans la presse politique.

En résumé, la fusion des postes et des télégraphes a produit en Angleterre tous les résultats qu'on en attendait : économie, amélioration du service, simplification des rouages, augmentation du nombre des dépêches.—*Journal Officiel de Paris.*

BULLETIN DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

—*Industrie aux Etats-Unis.*—L'horlogerie et l'orfèvrerie sont de frappants exemples de l'activité du peuple américain. La première fabrique d'horlogerie a été fondée à Boston en 1853, mais elle n'a pris d'extension que cinq ans plus tard, sous la dénomination de *American Watch Company*. Cet établissement a aujourd'hui quintuplé ses affaires. En 1857, il employait déjà 800 ouvriers et fabriquait 270 mouvements de montres par jour. Depuis 1858, un demi-million de montres sont sorties de ses ateliers. Dans ces dernières années, de nombreux établissements rivaux se sont fondés, et maintenant la fabrication américaine suffit aux besoins de la population locale.

Pour l'orfèvrerie, l'Amérique est devenue la rivale de la vieille Europe. Les principaux ateliers d'orfèvrerie sont à New York, Boston, Providence, Philadelphie, Saint-Louis, Chicago, Cincinnati, San Francisco. Le Benvenuto américain est M. Jabel Gorham, dont la manufacture est située à Providence, dans Rhode-Island. Ses ateliers alimentent de nombreux magasins. Il y a trente ans, nous disions les *Annales du commerce extérieur*, M. Gorham ne songeait à fabriquer que des couverts d'argent; aujourd'hui tous les produits les plus riches et les plus variés sortent de l'établissement de Providence. Longtemps M. Gorham dut se résoudre à n'employer pour matière première que des monnaies étrangères, et notamment, à cause de leur pureté, des piastres mexicaines. Les riches mines d'argent découvertes à l'ouest des Montagnes-Rocheuses lui permettent depuis dix ans, d'acheter tout le métal qu'il lui faut et au titre de 999 à 999 millièmes et demi, à raison de 1 doll. 35 c l'once, soit 7 francs les 31 grammes. D'après le dernier compte rendu de la maison Gorham et Cie, l'établissement de Providence emploierait chaque année 18,630 kilogrammes de métal précieux. L'industrie locale a désormais franchi l'Amérique de l'importation étrangère, si florissante encore il y a cinq ou six ans. (*Revue britannique.*)

—*Chemins de fer aux Etats-Unis.*—La première compagnie de chemin de fer date de 1827. Elle s'organisa à Baltimore, sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Baltimore à l'Ohio." En 1830, elle inaugura son premier tronçon. Ce ne fut pas toutefois la vapeur qu'elle employa d'abord, mais bien des chevaux. Aujourd'hui, elle possède trois lignes de 513 milles de parcours, avec un matériel roulant de 243 locomotives et 3,613 wagons. La construction des voies ferrées marcha si rapidement, qu'en 1835 les Etats-Unis comptaient 1,089 milles de railways en activité. En 1848, le réseau avait 6,196 milles d'étendue. La découverte de l'or vint donner une impulsion nouvelle à ce mode de locomotion. C'est par milliers de kilomètres que les chemins de fer se construisent désormais et par centaines que les compagnies se fondent chaque année. En 1849, 7,565 milles sont livrés au public, 1,369 ont été construits dans le courant de l'année. En 1867, la quantité de milles exploités est de 39,444; 2,227 sont construits annuellement. Cet immense réseau appartient à 559 compagnies différentes. Enfin, aujourd'hui, la locomotive court des rives de l'Atlantique, à New York, à celles du Pacifique, à San Francisco; distance, 3,257 milles.

Aux Etats-Unis, lisons-nous encore dans les *Annales*, les lignes tiennent leurs chartes des législatures provinciales sur le territoire desquelles elles se sont établies. La compagnie du Pacifique fait seule exception à cette règle. En raison des obstacles qu'elle avait à surmonter, le gouvernement fédéral a cru devoir se départir en sa faveur de la neutralité dans laquelle il s'était renfermé à l'égard des autres entreprises de même nature. Par une loi du 1er juillet 1862, le congrès a décidé que 16,000 dollars seraient comptés à la compagnie concessionnaire pour chaque mille de route construite en terrain plat, tant à l'est qu'à l'ouest des Montagnes-Rocheuses et de la Sierra Nevada; que ce chiffre serait porté à 48,000 dollars pour chaque mille de la portion de la voie traversant ces deux chaînes de montagnes, soit pour 150 milles, et à 32,000 dollars par mille de route intermédiaire entre la plaine et la montagne; le total de la subvention devant être de 49 millions 453,130 dollars et portant seulement sur l'espace compris entre le Missouri et le Sacramento. (*Revue Britannique.*)

—*Chemins de fer en Suisse.*—Un correspondant de la *Gazette des chemins de fer* lui adresse les observations suivantes :

En ce moment, tous les jours, 200 locomotives travaillent en Suisse; calculées à 200 chevaux de force l'une, en moyenne, ce qui est certaine-

ment au-dessous de la réalité; elle représentent l'équivalent de 40,000 chevaux. En supposant qu'un cheval soit en état de traîner sur une route ordinaire le cinquième du poids qu'il peut traîner sur une voie ferrée, si nous n'avions pas de chemins de fer, il faudrait donc cinq fois 40,000, soit 200,000 chevaux pour suffire aux besoins de la circulation générale actuelle. Ces 200,000 chevaux exigeraient au moins 50,000 conducteurs, tandis que 400 suffisent pour les locomotives. Ces 200 engins consomment par jour 2,000 quintaux métriques de charbon, tandis que 200,000, chevaux consommeraient, à 4 kilog. d'avoine et 6 kilog. de foin, 20,000 quintaux métriques d'avoine et fourrage.

Comme nous n'avons relativement que fort peu de transit en Suisse, on se demande comment il est possible que ce pays, dont la population n'a pas fort augmenté depuis quinze ans, ait vu, pendant ce laps de temps, s'accroître dans une pareille proportion ses besoins en matière de circulation. Et après s'être posé cette question, le correspondant du journal que nous citons s'adresse aux statisticiens pour avoir l'explication de ce phénomène. Nous croyons, pour nous, que la réponse est fort simple. La circulation et les besoins qui s'y rattachent augmentent toujours on raison des moyens mis à sa portée; c'est pour cela que le chiffre des lettres et des télégrammes, par exemple, augmente avec toutes les diminutions de taxe hors de proportion avec l'accroissement de la population ou le développement de l'instruction.—*Journal Officiel.*

FAITS DIVERS.

—Le Souverain Pontife, par l'organe de la Congrégation de la Propagande, vient de constituer les missions sauvages de l'Amérique du Nord en province ecclésiastique. L'évêché de Saint-Boniface est érigé en archevêché. Mgr. Taché sera le premier archevêque de cette nouvelle métropole; il est évêque de Saint-Boniface depuis le 24 juin 1850 et a pour coadjuteur Mgr. Grandin, évêque de Satalu, comme lui appartenant à la société des Oblats de Marie, qui dirigent ces missions. Un diocèse nouvellement créé, celui de Saint-Albert, et les vicariats apostoliques de Mackenzie et de la Colombie britannique sont les diocèses suffragants.

Il y a vingt-cinq ans, deux Oblats arrivaient à Saint-Boniface, colonie naissante de métis canadiens, assise sur les bords de la Rivière-Rouge, dont les eaux arrosent les premières terres sauvages de l'Amérique du Nord. Les missionnaires avaient à la main le bâton du voyageur apostolique et la croix fixée à la ceinture. C'étaient là leurs armes et leur bagage. Quinze cents lieues de terres à conquérir se déroulaient devant les soldats du Christ. Il fallait faire pénétrer la lumière au milieu des tribus indiennes encore plongées dans les ombres de la mort. Le sol ne promettait que des souffrances; les habitants ne pouvaient offrir que le partage de leur pauvreté et de leur misère. On se mit à l'œuvre; les tribus furent successivement visitées, et d'étape en étape, les conquérants arrivèrent aux limites du monde habité. L'immense plaine, peut-être la plus vaste du globe, l'immense plaine qui s'étend du haut des Etats-Unis jusqu'à la mer Glaciale, et du Pacifique jusqu'à la baie d'Hudson, était conquis au Christ et à la civilisation.—*Journal des Villes et des Campagnes.*

—On sait que Chicago était une des merveilles de l'activité américaine si féconde en prodiges. Dans cette solitude froide et marécageuse de l'Illinois, au bord du lac Michigan, il n'y avait en 1812 qu'un misérable fort en bois, le fort Dearborn, qui fut pris et brûlé par les Indiens. Il fut rétabli en 1816; mais c'est seulement une quinzaine d'années plus tard que quelques maisons ou plutôt quelques cabanes commencèrent à se grouper autour du fort Dearborn. En 1834, on commençait à donner le nom de *town* à cette petite réunion de cahutes, et pour la première fois un navire venait y déposer son chargement. C'est en 1837 que Chicago obtint de la législature de l'Illinois la charte qui lui donnait le titre de ville. Elle avait alors 4,000 habitants. En 1850, elle en comptait 28,000; en 1860, près de 110,000, et en 1870 plus de 300,000, avec ses faubourgs.

Il n'y a peut-être pas d'exemple d'un développement aussi rapide. La population de St. Louis dépasse encore un peu celle de Chicago; mais la cité missourienne a plus d'un siècle d'existence, tandis que sa rivale compte à peine quarante années de vie. Saint Louis doit sa fortune au Mississipi et à ses magnifiques affluents, qui semblaient lui assurer pour toujours la prééminence sur toutes les villes de l'Ouest. Mais la construction des chemins de fer changea tout à coup les conditions de la circulation commerciale, et Chicago, en devenant le centre d'un réseau important, menaça bientôt d'enlever à Saint-Louis la supériorité que cette ville avait déjà enlevée à Cincinnati. C'est alors que les capitalistes du Missouri sortirent de leur somnolence et commencèrent plusieurs lignes ferrées, qui rattachaient leur métropole aux autres grands centres américains, et surtout celle qui devait aboutir vingt ans plus tard à l'Océan Pacifique.

Malgré les efforts des Missouriens, Chicago paraissait animée d'une vie plus intense; elle faisait beaucoup plus parler de son commerce et de ses entreprises, et il semble probable qu'elle aurait dépassé Saint Louis, sans le coup qui vient de la frapper. Est-ce le coup de la mort? Personne ne le pense. Le génie américain ne se laisse pas abattre par les revers de la fortune.—*Evénement.*

—Voici les traitements des rédacteurs de quelques uns des journaux de New-York : Horace Greeley reçoit par an, à la Tribune, \$7,000; Wm. Curtis, au Harpers Weekly Magazine, \$7,000; Donald Mitchell, au Health and Home, \$5,000; et Gordon Bennett, propriétaire du New-York Herald, a offert à Frédéric Hudson un traitement annuel de \$10,000 pour diriger ce journal.

—*Décision des Tribunaux concernant les Journaux.*—1. Toute personne qui reçoit régulièrement un journal du Bureau de Poste, qu'il soit adressé à son nom ou à un autre, qu'il ait souscrit ou non, est responsable du paiement.

2. Si une personne donne ordre de cesser l'envoi de ce journal, elle doit payer tous les termes échus, ou l'éditeur peut continuer à lui envoyer le journal jusqu'au parfait paiement de la somme totale, que le journal soit ou non réclamé au Bureau de Poste.

—*Le procès Tichborne.*—Une des plus intéressantes causes célèbres de notre époque, —le procès Tichborne, —est revenue le 7 de ce mois, devant la cour anglaise de chancellerie, après quatre mois de suspension d'audiences.

Le prétendant au titre et aux biens des baronets de Tichborne fera sa rentrée par un coup d'éclat.

On se rappelle que les collatéraux auxquels il a intenté le procès nient son identité, et prétendent qu'il n'est autre qu'un ex-garçon boucher de Londres nommé Arthur Orton, établi ensuite en Australie, et dont on n'avait plus entendu parler depuis une demi-douzaine d'années.

Or, le demandeur a mis le temps de la suspension à profit pour envoyer deux avocats en Australie, où ils auraient trouvé le véritable Orton dans un pénitencier.

A la reprise des débats, Arthur Orton ferait son apparition dans le box des témoins.

Si les défendeurs ne prouvent pas que cet individu est un faux Orton, ils auront de la peine à continuer à soutenir que le demandeur est un faux Roger Tichborne.

La fortune attachée au titre de baronnet de Tichborne est de 750,000 francs de rente; mais le gagnant, quel qu'il soit, la trouvera légèrement écornée; le procès qui a duré déjà quatre mois, et qui peut se prolonger indéfiniment, coûte plus de 4,000 francs par jour en frais d'avocats, d'écritures, de témoins et d'indemnité aux jurés. —*Paris-Journal*

ANNONCES.

MADAME THIVIERGE

Ouvrira le premier Mai, à St. Félix du Cap Rouge, à sept milles de Québec, un Etablissement pour l'éducation d'une classe choisie de huit ou dix jeunes demoiselles. Les études comprendront l'Anglais et le Français dans toutes les branches enseignées dans une école modèle, la musique, le chant, les divers genres de Dessin, la Peinture Orientale et à l'huile, et la confection des ouvrages en cire, soit des fleurs, soit des fruits, etc.

Trois institutrices seront chargées de l'enseignement. Une Dame Anglaise sera à la tête des classes anglaises; une Dame Française enseignera la Langue Française; Madame Thivierge donnera elle-même des leçons de musique et de beaux arts.

CONDITIONS:

	Par terme 11 semaines.
Pension avec l'étude de l'Anglais et du Français.....	\$24.00
Musique.....	6.00
Peinture.....	6.00
Dessin.....	3.00
Un cours de leçon d'ouvrages en cire.....	8.00

La table sera copieusement servie, et Madame Thivierge donnera une attention particulière à la santé de ses élèves. Le Cap Rouge est admirablement situé et renommé par la salubrité de l'air. On engagera les élèves à prendre des exercices journaliers, et madame Thivierge fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux parents qui voudront bien lui confier le soin de leurs enfants.

Pour renseignements et plus amples détails, on pourra s'adresser à Madame Thivierge, Cap Rouge, Madame E. I. Dalkin, Cap Rouge, Révérend P. J. Drolet, Curé; O. W. Wilson, Ecuyer, Rue St. Pierre, Québec; Robert J. Young, Ecuyer, James Bowen, Fils, Ecuyer, Rue St. Pierre, Québec, ou au Cap Rouge; J. B. Forsyth, Ecuyer, Cap Rouge; Edson Fitch, Ecuyer, St. Romuald.

Cap Rouge, 10 Mars, 1871.

DICIONNAIRE
GENEALOGIQUE
DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBE C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

- J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
- J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
- E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
- JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.
- A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraski.
- R. OUELLET, " " L'Islet.
- F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.
- E. LEMIEUX, Ottawa.
- F. X. VALADE, Longueuil.
- L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DEBEAT & ASSIENS, pourront s'adresser à M. L. M. CREMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSEBE SENÉGAL,
10, Rue St. Vincent, Montréal.

NOUVEAU COURS

DE

LANGUE ANGLAISE

SELON LA

METHODE D'OLLENDORFF

A L'USAGE DES

ECOLLES, ACADEMIES, PENSIONNATS ET COLLEGES

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

2de Edition, Revue et Corrigée

1 volume in-12, Cartonnage élégant avec dos en cuir.

PRIX A LA DOUZAINES - - - - \$4.00

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,

Nos. 237 & 239, Rue St. Paul, Montréal.

Et chez tous les Libraires de la Province de Québec.

AUSSI:

La Clef des Exercices des ouvrages ci-dessus. Prix: 75 cts. l'exemplaire

NOUVEL ABRÉGÉ

DE

GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR L'ABBÉ HOLMES

SEPTIEME EDITION

Entièrement Revue, Corrigée et Considérablement Augmentée

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

Professeur d'histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$4.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires-Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands

IMPRIMÉ PAR EUSEBE SENÉGAL MONTRÉAL.

CALENDRIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR 1871.

JANVIER.

FEVRIER.

MARS.

AVRIL.

JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.	JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.	JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.	JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.
1	CIRCONCISION, fête d'abolition. RAPPORTS SEMESTRIELS DUS.	1	Mort de Charlevoix, 1761.	1	Jéhu. Quatre-Temps.	1	DELAI POUR DEMANDE DE PENSION EXPIRE.
2	Octave de S. Étienne. Bolivar libérateur, 1814.	2	Occupation de Séville, 1810.	2	(3) Inauguration des écoles normales J.-C. et McGill, 1867.	2	Dimité des Basses.
3	Naissance de Cléon, 107 avant J.-C.	3	Indépendance de la Grèce reconnue, 1830.	3	Jéhu. Quatre-Temps.	3	(1) Ouverture de l'Exposition Universelle de Paris, 1867.
4	Guerre entre les colons français et anglais, 1690.	4	1 ^{re} découverte de l'électricité, 1469.	4	Jéhu. Quatre-Temps.	4	Mort de M. J. Lenoir, officier de ce Département, 1861.
5	Vigile de l'Épiphanie. (5) Le Concile reprend ses séances.	5	7 ^{me} découverte de l'électricité, 1469.	5	5 ^{me} Dimanche du Carême.	5	La Caroline du Sud ratifie la Constitution du Sud, 1861.
6	ÉPIPHANIE d'abolition. L'armée anglaise capitule à Caboni, 1842.	6	(6) Tremblement de terre général en Canada, 1663.	6	(6) Massacre de Boston, 1770.	6	Jéhu. SAINT. Départ de Sir G. Prevost, 1815.
7	1 ^{er} Dimanche après l'Épiphanie.	7	REUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.	7	L'armée française se rallie à Napoléon, 1815.	7	WINDSOR. Traité entre la Turquie et la Russie, 1836.
8	UNIVERSITÉ-LAVAL commencement du 2 ^{ème} terme.	8	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	8	Confiscation des biens de Jéhu, 1800.	8	PAQUES. Excitation féroce en Cau. Les troupes sous les armes, 1870.
9	12 ^{me} Le J. Papiou, président de l'Assemblée législative, 1817.	9	2 ^{ème} Hôtel-Dieu fondé à Montréal, 1644.	9	(10) Mariage du Prince de Galles, 1663.	9	(9) Mgr. de Fontbrun, évêque de Québec, 1741.
10	11 ^{me} Onze Canadiens condamnés à mort, à Montréal, 1839.	10	Cession du Canada à l'Angleterre, 1763.	10	Napoléon à Lyon, 1815.	10	11 ^{me} Établissement des Orphelins, à Paris, 1629.
11	Arrivée des premiers catholiques au Maryland, 1632.	11	Naissance de Washington, 1732.	11	Naissance de Tasse, 1544.	11	(10) Bombardement du fort Sumpter, 1861.
12	12 ^{me} Onze Canadiens condamnés à mort, à Montréal, 1839.	12	12 ^{me} Révolution en Angleterre, 1688.	12	(11) Terrible trombe à Toronto, 1668.	12	13 ^{me} Réduction du fort Sumpter, 1861.
13	13 ^{me} Onze Canadiens condamnés à mort, à Montréal, 1839.	13	(10) Naissance de Galilée, 1644.	13	César envahit l'Angleterre, 55 avant Jésus-Christ.	13	Assassinat de Fr. Lincoln, 1865. Susp. de l'habitus Corpus en can. 1819.
14	(12) Le J. Papiou, président de l'Assemblée législative, 1817.	14	Commencement de la dette nationale en Angleterre, 1600.	14	Champlain s'embarque pour le Canada, 1 ^{ère} fois, 1603. Mort de Montcalm, 1759.	14	Quinquagésime. 1 ^{er} Dimanche après Pâques.
15	15 ^{me} Onze Canadiens condamnés à mort, à Montréal, 1839.	15	Hôtel-Dieu fondé à Montréal, 1644.	15	Naissance du Prince Impérial de France, 1866.	15	16 ^{me} Quinquagésime. 2 ^{ème} Dimanche après Pâques.
16	(16) Le Couv. adopte le drapeau tricolore comme drapeau national, 1794.	16	Les Russes défilent à Eupatori, 1855.	16	SAINT PATRICE.	16	17 ^{me} Napoléon III visite l'Angleterre, 1866.
17	Naissance de Franklin, 1706.	17	Mort de Luther, 1546.	17	SAINT PATRICE.	17	UNIVERSITÉ-LAVAL commencement du 3 ^{ème} terme.
18	Émeute militaire à Madrid, 1835. Mort de Mgr. Denaull, 1808.	18	18 ^{me} Quinquagésime.	18	Mort de Sir Isaac Newton, 1727.	18	(18) Révolution américaine, 1776. Fête (légal).
19	Occupation de Lijon, 1814.	19	(22) Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe, 1815.	19	Empire de Napoléon, 1810.	19	Premier voyage de Jacques-Cartier, 1534.
20	Prise de la Botte hollandaise par des hussards français, 1795.	20	Création du Conseil Supérieur, à Québec, 1663.	20	1 ^{er} Prise de Québec, 1664.	20	Congrégation de St. Joseph, fondée à Montréal, 1650.
21	1 ^{er} Dimanche après l'Épiphanie.	21	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	21	2 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	21	SAINT GEORGE.
22	3 ^{ème} Dimanche après l'Épiphanie.	22	Abdication de Louis-Philippe, 1848.	22	3 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	22	2 ^{ème} Dimanche après Pâques.
23	Mort du duc de Kent, 1820.	23	(26) Congrès de la paix à Paris, 1854.	23	4 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	23	Destruction du chemin de fer d'Annapolis, 1861.
24	Incendie de Châteauguay, 1834.	24	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	24	5 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	24	Passage de Rhin, 1800. Reprise du Cauc. 1800.
25	Protestation de l'Acad. Française, en faveur de la liberté de la presse, 1827.	25	2 ^{ème} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	25	6 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	25	Drainage de Trois-Rivières établis, 1877.
26	(27) Mgr. Plessis, évêque de Québec, 1806.	26	3 ^{ème} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	26	7 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	26	Traité de Paris accordant la souveraineté de l'île d'Elbe à Napoléon, 1814.
27	Commencement des Instituts de l'École Normale Jacques-Cartier.	27	4 ^{ème} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	27	8 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	27	York s'empare de Toronto, pris par les Américains, 1813.
28	1 ^{er} Dimanche après l'Épiphanie.	28	5 ^{ème} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	28	9 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	28	SAINT GEORGE.
29	2 ^{ème} Dimanche après l'Épiphanie.	29	6 ^{ème} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	29	10 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	29	3 ^{ème} Dimanche après Pâques.
30	3 ^{ème} Dimanche après l'Épiphanie.	30	7 ^{ème} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	30	11 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	30	Destruction du chemin de fer d'Annapolis, 1861.
31	Le Cap Horn découvert, 1816.	31	8 ^{ème} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	31	12 ^{ème} Prise de Québec, 1674.	31	Passage de Rhin, 1800. Reprise du Cauc. 1800.

MAI.

JUIN.

JUILLET.

AOUT.

JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.	JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.	JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.	JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.
1	Naissance du Prince Arthur, 1850.	1	Arrivée de l'abbé de Queylus, Grand Vicaire de Rouen, 644.	1	1 ^{er} RAPPORTS SEMESTRIELS ET RAPPORTS DE L'EDUC. SUPERIEURE DUS.	1	1 ^{er} REUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.
2	REUNION DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.	2	Jéhu. Quatre-Temps. Occupation de Milan, 1800.	2	2 ^{ème} Dimanche après Pâques.	2	(1) Arrivée des Ursulines et des Hospitalières, 1639.
3	(1) Mgr. de Montigny, évêque de Rimouski, 1867.	3	Jéhu. Quatre-Temps.	3	(1) Proclam. de la confédération des Prov. Brit. de l'Am. du Nord, 1867.	3	2 ^{ème} Dimanche après Pâques.
4	Mort de M. de Mély, 1865.	4	1 ^{er} Dimanche après Pâques. Penitence. Ste. Trinité.	4	2 ^{ème} Dimanche après Pâques.	4	3 ^{ème} Dimanche après Pâques.
5	Mort de Napoléon I ^{er} , 1821.	5	Louis Bonaparte est proclamé roi de Hollande, 1806.	5	3 ^{ème} Dimanche après Pâques.	5	4 ^{ème} Dimanche après Pâques.
6	Mort de Mgr. de Laval, 1793.	6	Fort de Sorel bâti, 1666.	6	4 ^{ème} Dimanche après Pâques.	6	5 ^{ème} Dimanche après Pâques.
7	1 ^{er} Dimanche après Pâques.	7	(6) Bataille de Brémby, 1813.	7	5 ^{ème} Dimanche après Pâques.	7	6 ^{ème} Dimanche après Pâques.
8	(10) Arrestation de Jefferson Davis, 1863. Fidélité en faveur de Napoléon.	8	8 ^{me} Constitution du Bas-Canada sanctionnée, 1791.	8	6 ^{ème} Dimanche après Pâques.	8	7 ^{ème} Dimanche après Pâques.
9	(10) Gouverneur général de l'Amérique, 1814.	9	9 ^{me} Constitution du Bas-Canada sanctionnée, 1791.	9	7 ^{ème} Dimanche après Pâques.	9	8 ^{ème} Dimanche après Pâques.
10	Mort de Comte de Chatham, 1778.	10	Choléra à Montréal, 1832. Mort de Charles Dickens, 1846.	10	8 ^{ème} Dimanche après Pâques.	10	9 ^{ème} Dimanche après Pâques.
11	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	11	11 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	11	9 ^{ème} Dimanche après Pâques.	11	10 ^{ème} Dimanche après Pâques.
12	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	12	12 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	12	10 ^{ème} Dimanche après Pâques.	12	11 ^{ème} Dimanche après Pâques.
13	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	13	13 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	13	11 ^{ème} Dimanche après Pâques.	13	12 ^{ème} Dimanche après Pâques.
14	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	14	14 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	14	12 ^{ème} Dimanche après Pâques.	14	13 ^{ème} Dimanche après Pâques.
15	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	15	15 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	15	13 ^{ème} Dimanche après Pâques.	15	14 ^{ème} Dimanche après Pâques.
16	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	16	16 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	16	14 ^{ème} Dimanche après Pâques.	16	15 ^{ème} Dimanche après Pâques.
17	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	17	17 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	17	15 ^{ème} Dimanche après Pâques.	17	16 ^{ème} Dimanche après Pâques.
18	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	18	18 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	18	16 ^{ème} Dimanche après Pâques.	18	17 ^{ème} Dimanche après Pâques.
19	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	19	19 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	19	17 ^{ème} Dimanche après Pâques.	19	18 ^{ème} Dimanche après Pâques.
20	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	20	20 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	20	18 ^{ème} Dimanche après Pâques.	20	19 ^{ème} Dimanche après Pâques.
21	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	21	21 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	21	19 ^{ème} Dimanche après Pâques.	21	20 ^{ème} Dimanche après Pâques.
22	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	22	22 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	22	20 ^{ème} Dimanche après Pâques.	22	21 ^{ème} Dimanche après Pâques.
23	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	23	23 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	23	21 ^{ème} Dimanche après Pâques.	23	22 ^{ème} Dimanche après Pâques.
24	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	24	24 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	24	22 ^{ème} Dimanche après Pâques.	24	23 ^{ème} Dimanche après Pâques.
25	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	25	25 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	25	23 ^{ème} Dimanche après Pâques.	25	24 ^{ème} Dimanche après Pâques.
26	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	26	26 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	26	24 ^{ème} Dimanche après Pâques.	26	25 ^{ème} Dimanche après Pâques.
27	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	27	27 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	27	25 ^{ème} Dimanche après Pâques.	27	26 ^{ème} Dimanche après Pâques.
28	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	28	28 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	28	26 ^{ème} Dimanche après Pâques.	28	27 ^{ème} Dimanche après Pâques.
29	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	29	29 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	29	27 ^{ème} Dimanche après Pâques.	29	28 ^{ème} Dimanche après Pâques.
30	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	30	30 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	30	28 ^{ème} Dimanche après Pâques.	30	29 ^{ème} Dimanche après Pâques.
31	1 ^{er} mariage dans la Nouvelle-Angleterre, 1621.	31	31 ^{me} Incendie du théâtre de Québec, 60 personnes brûlées, 1870.	31	29 ^{ème} Dimanche après Pâques.	31	30 ^{ème} Dimanche après Pâques.

SEPTEMBRE.

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DECEMBRE.

JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.	JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.	JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.	JOURS.	EPHMERIDES ET AGENDA.
1	Cartier découvre le Saguenay, 1656. Défaite de l'armée française à Sédan.	1	18 ^{me} Dimanche après la Pentecôte. Sol. de St. Michel.	1	1 ^{er} TOUSSAINT, d'ob. DEMAND. DES MUN. IND. DUES. REU. DES BUR. D'EX.	1	1 ^{er} Les insurgés évacuent St. Denis, 1867.
2	2 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	2	(1) Bie semé pour la 1 ^{ère} fois en Canada, 1603.	2	2 ^{ème} Jour des Morts.	2	2 ^{ème} Rétablissement de l'empire français, 1852.
3	(3) Pose de la 1 ^{ère} pierre de l'église paroissiale, à Montréal, 1822.	3	(2) Tégérah entre Québec et Montréal, à Hochelaga, 1635.	3	3 ^{ème} Jour des Morts.	3	3 ^{ème} 1 ^{er} Dimanche après la Pentecôte.
4	1 ^{er} jour de l'Épiphanie, 1774. Proclamation de la République Française.	4	(3) Tégérah entre Québec et Montréal, à Hochelaga, 1635.	4	4 ^{ème} Jour des Morts.	4	4 ^{ème} 2 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
5	Mort de Lord Metcalfe, 1848.	5	Harrison défait Proctor, dans le Haut-Canada, 1813.	5	5 ^{ème} Jour des Morts.	5	5 ^{ème} 3 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
6	Bataille de la Ascosa, 1512.	6	(3) Mort de Mgr. Siguy, 1 ^{er} Archevêque de Québec, 1850.	6	6 ^{ème} Jour des Morts.	6	6 ^{ème} 4 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
7	Capitulation de Montréal, 1760.	7	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	7	7 ^{ème} Jour des Morts.	7	7 ^{ème} 5 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
8	Grand incendie à Beauport, 1870.	8	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	8	8 ^{ème} Jour des Morts.	8	8 ^{ème} 6 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
9	15 ^{me} Dimanche après la Pentecôte.	9	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	9	9 ^{ème} Jour des Morts.	9	9 ^{ème} 7 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
10	(10) Bataille sur le Lac Éric, 1813.	10	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	10	10 ^{ème} Jour des Morts.	10	10 ^{ème} 8 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
11	Bataille de Baltimore, 1814. Les Italiens envahissent le territoire pontifical.	11	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	11	11 ^{ème} Jour des Morts.	11	11 ^{ème} 9 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
12	UNIVERSITÉ-LAVAL, toutes les facultés; tortures.	12	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	12	12 ^{ème} Jour des Morts.	12	12 ^{ème} 10 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
13	(13) Bataille des plaines d'Abraham, 1759.	13	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	13	13 ^{ème} Jour des Morts.	13	13 ^{ème} 11 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
14	Mgr. de Moray, évêque de Québec, 1728.	14	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	14	14 ^{ème} Jour des Morts.	14	14 ^{ème} 12 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
15	Paris inoccupé par les Prussiens, 1870.	15	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	15	15 ^{ème} Jour des Morts.	15	15 ^{ème} 13 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
16	16 ^{me} Dimanche après la Pentecôte.	16	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	16	16 ^{ème} Jour des Morts.	16	16 ^{ème} 14 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
17	(17) Révolution en Espagne, 1868.	17	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	17	17 ^{ème} Jour des Morts.	17	17 ^{ème} 15 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
18	1 ^{er} réunion du Conseil Supérieur, à Québec, 1663.	18	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	18	18 ^{ème} Jour des Morts.	18	18 ^{ème} 16 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
19	Jéhu. Quatre-Temps.	19	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	19	19 ^{ème} Jour des Morts.	19	19 ^{ème} 17 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
20	1 ^{er} Dimanche après la Pentecôte.	20	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	20	20 ^{ème} Jour des Morts.	20	20 ^{ème} 18 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
21	2 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	21	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	21	21 ^{ème} Jour des Morts.	21	21 ^{ème} 19 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
22	3 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	22	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	22	22 ^{ème} Jour des Morts.	22	22 ^{ème} 20 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
23	4 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	23	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	23	23 ^{ème} Jour des Morts.	23	23 ^{ème} 21 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
24	5 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	24	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	24	24 ^{ème} Jour des Morts.	24	24 ^{ème} 22 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
25	6 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	25	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	25	25 ^{ème} Jour des Morts.	25	25 ^{ème} 23 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
26	7 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	26	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	26	26 ^{ème} Jour des Morts.	26	26 ^{ème} 24 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
27	8 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	27	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	27	27 ^{ème} Jour des Morts.	27	27 ^{ème} 25 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
28	9 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	28	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	28	28 ^{ème} Jour des Morts.	28	28 ^{ème} 26 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
29	10 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	29	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	29	29 ^{ème} Jour des Morts.	29	29 ^{ème} 27 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
30	11 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	30	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	30	30 ^{ème} Jour des Morts.	30	30 ^{ème} 28 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.
31	12 ^{ème} Dimanche après la Pentecôte.	31	1 ^{er} Hôtel-Dieu fondé à Québec, 1649.	31	31 ^{ème} Jour des Morts		